



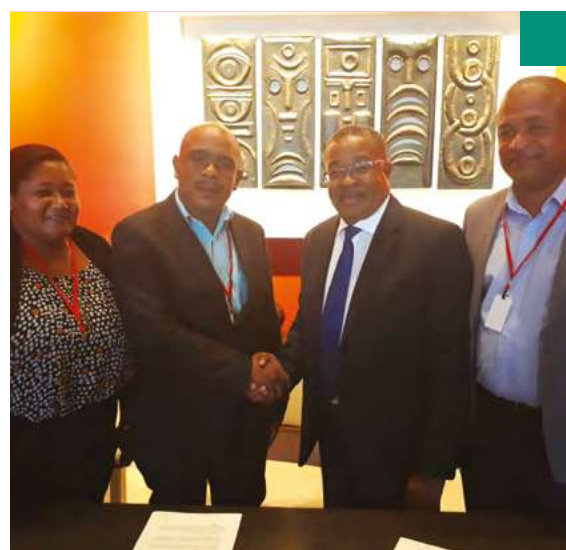
ENSEMBLE AGISSONS DANS LES QUARTIERS POUR L'EMPLOI

12



> La gestion de la distribution de l'eau

18



> S'ouvrir sur la Caraïbe pour se développer

22



> L'action économique de Cap Excellence

27



> Elaboration du schéma de tranquillité publique

34



> Cap Excellence en théâtre 2017 : une belle réussite

36

> Les Thématiques

■ Événements & rencontres

■ Action internationale

■ Société

■ Insertion

■ Economie

■ Culture

■ Développement durable

■ Projet de territoire

■ Intercommunalité

ABYMES



LE SOMMAIRE

ÉVÉNEMENT

La cérémonie des vœux 8

INSERTION

La politique d'insertion et d'emploi à Cap Excellence 10
 Ensemble, agissons dans les quartiers pour l'emploi 12
 L'accompagnement aux associations du territoire 13
 Le nouveau dispositif des conseils citoyens 14
 L'insertion par le sport, une réalité 15
 La politique sportive de Cap Excellence 16

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour un meilleur service de l'eau 17
 Le transport collectif en site propre de Cap Excellence 19
 500 000 ampoules LED pour réduire notre facture 20
 Cap Excellence sensibilise au tri sélectif 21

ACTION INTERNATIONALE

S'ouvrir sur la Caraïbe pour se développer 22
 Cap Excellence forme ses cadres et ses élus aux fonds européens 23

PROJET DE TERRITOIRE

Renouvellement urbain : 4 quartiers de Cap Excellence prioritaires 24
 Séminaire itinérances territoriales : les cœurs de villes à l'horizon 2030 25

ÉCONOMIE

L'action de Cap Excellence pour le développement du territoire 27
 Cap Excellence reconduit le dispositif des AMIT 30
 « JOU A TRADISYON » : une nouvelle dimension 31
 La boutique by « Cap Carnaval » 32

SOCIÉTÉ

Elaboration du schéma de tranquillité publique 34

CULTURE

Cap Excellence en théâtre 2017 : une belle réussite 36
 Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) ... 38

INTERCOMMUNALITÉ

XI^e conférence Interco' Outre-Mer 40
 La conférence territoriale de l'action publique : un espace de concertation 42



10

LA POLITIQUE
D'INSERTION ET
D'EMPLOI
À CAP EXCELLENCE



14

LE NOUVEAU
DISPOSITIF DES
CONSEILS CITOYENS



17

POUR UN MEILLEUR
SERVICE DE L'EAU



22

S'OUVRIR
SUR LA CARAÏBE
POUR SE DÉVELOPPER



40

XI^e CONFÉRENCE
INTERCO' OUTRE-MER

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Éric JALTON
COORDINATION
Jocelyn JALTON
Christian GATOUX
Cécile BONBON
Claudia CHAUDRIN-RABOTEUR
EDITEUR
INTERCO-GUADELOUPE
RÉDACTION
Rony NABAL
MISE EN PAGE
ATYPIC PARTNERS
IMPRIMEUR
PRIM

NOMBRE D'EXEMPLAIRES
20 000
ONT CONTRIBUÉ
À CE NUMÉRO
Maryam GUEMBE
Marlène MELISSE
Béatrice GENEVIEVE
Franck TINVAL
Michel RENE
Patrick ZORA
Nohemy CLOTILDE
Thierry FREDERIC
Régis ZEBUS
Eddy COMPPER
Jocelyne DARIL

LES SERVICES
COMMUNAUTAIRES
Les services de la ville
de Baie-Mahault
Les services de
la ville des Abymes
Les services de la ville
de Pointe-à-Pitre
CRÉDIT PHOTOS
Philippe VIRAPIN
EXODIA
Rony NABAL
Cap Excellence
Thinkstock

Cap Excellence

18, Boulevard Légitimus 97110 Pointe-à-Pitre Tél. : 0590 68 92 92 • 0590 68 92 93



EDITO DU PRÉSIDENT

| de Cap Excellence

Dix ans au cours desquels les villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre se sont forgées une ambition commune, ont travaillé à la traduire dans la réalité du territoire intercommunal, à la faire partager par leurs habitants, les acteurs et les décideurs locaux.

Dix ans pendant lesquels le sentiment communautaire a grandi tandis que Cap Excellence, distinguant de mieux en mieux sa place dans le jeu des acteurs institutionnels, gagnait en capacité d'agir, en expertise, en autonomie et surtout en légitimité.

Les évolutions historiques d'ores-et-déjà à l'œuvre sur notre territoire communautaire illustrent à ce titre clairement la pertinence de la stratégie intercommunale dans une démarche de développement durable.

Ainsi, nombre de questions essentielles pour la vie des habitants ou pour l'attractivité de territoires communautaires ont trouvé dans l'intercommunalité un cadre propice à une réflexion experte, concertée et surtout déclencheur d'actions articulées ou intégrées.

Ce cadre et ces actions ont incontestablement permis d'avancer dans des domaines structurant où aucune de nos villes n'avait de marge pour agir seule.

C'est notamment le cas du transport de voyageurs avec le SMT, de la reconstruction du Centre des Arts, et tout récemment des initiatives prises pour la gestion de l'eau avec « EAU D'EXCELLENCE », des Zones D'activités Economiques ou encore de la rénovation des quartiers, etc.

La création d'EAU D'EXCELLENCE est à ce titre emblématique de cette marge pour agir que renouvelle l'intercommunalité au profit des communes. Emblématique aussi de la légitimité acquise par Cap Excellence et plus largement des communautés d'agglomération et de communes, dans le dialogue avec l'Etat, la Région et le Département.

Cette légitimité conduit à reconnaître et respecter leur capacité à décider à bon escient et en responsabilité des priorités et modalités de mise en œuvre des politiques publiques dont elles ont la responsabilité.

Il est symptomatique et exemplaire que l'armistice sur le débat théorique et sans fin dans le contexte actuel sur la gouvernance de l'eau au profit de décisions concrètes visant à faire couler l'eau dans les robinets, soit venu du précédent créé par EAU D'EXCELLENCE et de l'accord intervenu entre les communautés d'agglomérations sur la méthode et sur les travaux à réaliser en urgence.

Ainsi, dix ans après, l'intercommunalité que nos communes appréhendaient comme un risque pour leur autonomie s'est révélée être non seulement leur alliée, mais l'aiguillon d'un développement et d'une démocratie territoriale renouvelée, solidaire et respectueuse des compétences de chacun.

C'est tout le sens de l'implication de la Région et du Département au côté des communautés d'agglomération au plus fort de la crise de l'eau et qui doit faire exemple.

C'est le sens aussi de l'accompagnement de l'Etat, maintenant acquis pour les travaux d'urgence. C'est donc fort de cet exemple et

en responsabilité qu'en 2018, nous continuerons à avancer sur les grands chantiers qui conditionnent non seulement l'attractivité du territoire et l'emploi, mais surtout les conditions de vie, la citoyenneté et le vivre-ensemble. Il s'agira donc encore de :

- L'eau : toutes dispositions seront prises pour les maîtrises d'ouvrage et la passation de marchés de telle sorte que les 71.4 M€ de travaux soient réalisés dans le délai prévu.

De manière concomitante, nous travaillerons sur la suite des investissements nécessaires sans oublier bien entendu la question de la gouvernance.

Nous y veillerons en étroite concertation avec les communautés d'agglomération et de communes, avec l'appui de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental.

Faire en sorte que le droit à une eau régulière, durable et solidaire devienne la réalité des habitants du territoire communautaire et de la Guadeloupe, sera la boussole de nos initiatives et la toute première priorité de l'action communautaire en 2018.

- Notre deuxième grand chantier sera le Contrat d'Agglomération: en partenariat avec l'ANRU, il sera l'instrument essentiel de transformation des quartiers de Vieux-Bourg, Morne-Vergain, Charneaux, l'Assainissement, Les Lauriers.

Il s'agit de quartiers qui concentrent encore toutes les causes et manifestations de l'exclusion (violence, chômage, insalubrité, dégradation du bâti, vulnérabilité aux risques climatiques).

Mais outre ces urgences sociales, le positionnement stratégique de ces quartiers leur confère une fonction d'échange, de nœud urbain entre les axes Pointe-à-Pitre/Abymes et Gosier/Baie-Mahault qui parcourent l'agglomération de part en part. C'est pourquoi, ce Contrat d'Agglomération va de pair avec celui du transport.

- En raison d'une conjoncture contrainte et par réalisme financier, nous privilégions pour le transport en Commun En Site Propre (TCSP) l'option du bus à haut niveau de service (BHNS), option sur laquelle la région Guadeloupe accepte de nous accompagner.

Trois grands chantiers transversaux qui concourront prioritairement à l'attractivité de notre territoire et de manière concomitante, au développement économique, à l'emploi, à l'autonomie, au logement, à l'insertion et au mieux-vivre des habitants.

En 2018, nous piloterons ces chantiers avec résolution, détermination, anticipation et assurance pour que l'intercommunalité reste un rempart pour les solidarités et l'instrument d'une démocratie territoriale renouvelée au service du développement durable.

Ensemble élus citoyens, acteurs de la société civile, gardons le CAP sur notre ambition de faire de notre territoire une capitale durable de la Caraïbe et engageons-nous, avec Saint-Exupéry, « à la rendre possible ».

Président de Cap Excellence
Maire de la Ville des Abymes

Eric JALTON

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

de Cap Excellence



LE PRÉSIDENT
Eric JALTON
Maire de la ville des Abymes

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



Jacques BANGOU
Maire de la ville de Pointe-à-Pitre.
Président de la commission Habitat - Rénovation Urbaine
Construction du Tramway

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Georges DAUBIN
Président de la commission Développement Economique - Construction du TCSP

3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Rosan RAUZDUEL
Président de la commission Politique Locale d'Aménagement du Territoire

4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Hélène MOLIA-POLIFONTE
Maire de la ville de Baie-Mahault

5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Suzelle LAVENETTE-SEVILLE
Présidente de la commission Affaires Sociales- Santé

6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Eliane GUIOUGOU-FIRPION
Présidente de la commission Politique de la Ville - Prévention de la délinquance

7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Murielle ROCH épouse JABES
Présidente de la commission Politique Locale de l'Insertion et de l'Emploi

8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Georges BREDENT

9^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Maguy CELIGNY
Présidente de la commission Eau

10^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Fred EUSTACHE

11^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Dominique BIRAS
Président commission Environnement
Cadre de vie
Maîtrise de l'énergie

12^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Claudine CHALUS

13^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Marie-Corine CLOTILDE-LASCACADE
Présidente de la commission Tourisme

14^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Renée Georges NABAJOTH-DELOUMEAUX
Présidente de la commission Finances

15^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Pierre THICOT

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Fabert MICHELY
Président de la commission Transferts de compétences



Josiane GATIBELZA
Présidente de la commission Assainissement



Corinne PETRO



Marie-Camille MOUNIEN



Lyliane PIQUION-SALOME
Présidente de la commission Développement économique



Alberta ALBERI



Max CELIGNY



Justin DESSOUT



Michel RINÇON
Président du SYVADE



Francesca VELAYOUDOM FAITHFUL
Présidente de la commission Culture

LES AUTRES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Maryse ALIDOR épouse
DAHOMAS



Claude Lize AZEDE



Georges BERGINA



Jean-Luc CELIGNY



Sylvie
CHAMMOUGON - ANNO



Chazy CIRANY
Président de la commission
Sport



Audry CORNANO
Président de la commission
Innovation - Nouvelles Technologies



Harry DURIMEL



Lydia FANHAN épouse
LAURIETTE



Julianna FENGAROL



José GUIOLET



Célia HATCHI-MIMIETTE



Solange LEBLANC



Jocelyn LEREMON



Maurice LORQUIN



Daniel MARSIN



Alix NABAJOTH



Jean-Charles SAGET



Patrick SELLIN



Nadiah
SURVILLE-PERAFIDE



Ketty WALPO



Nadège THEOPHILE



Denis BERNADOTTE



William SURDIN

URBIS

Agence d'Aménagement et d'Urbanisme

URBIS, créé en 1999, est un bureau d'études dont les compétences se déclinent dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du développement et de l'équilibre des espaces, d'une part, de l'ingénierie sociale, du développement informatique et des moyens de communication, d'autre part.

Outil de réflexion, d'aide à la décision, de mise en application et de gestion de politiques d'aménagement, le bureau d'études URBIS a pour ambition de développer les démarches prospectives liées aux enjeux de développement et d'aménagement des territoires en mobilisant les acquis et connaissances des milieux existants.

Planification urbaine
Urbanisme réglementaire & opérationnel
Études environnementales et risques
Politique de la ville & Rénovation Urbaine

Projets sociaux de territoire
Accompagnement social

INGÉNIERIE SOCIALE

ARCHITECTURE

AMÉNAGEMENT & URBANISME

GÉOMATIQUE & ANIMATION 3D

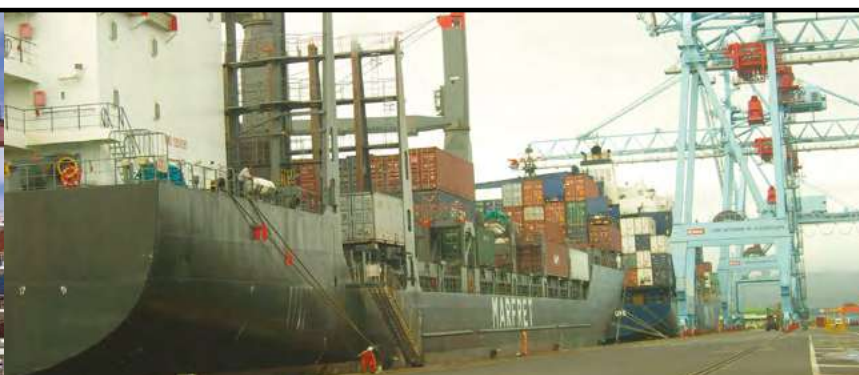
Logements
Équipements publics
Espaces publics

S.I.G.
Outils de gestion territoriale
Outils d'aide à la décision

Immeuble SCI Futur - 706 rue Henri Becquerel Prolongée - ZI de Jarry - 97122 Baie-Mahault, Guadeloupe - Tél. : 05 90 38 69 69 - Fax : 05 90 38 70 70 - Adresse mail : urbis2@wanadoo.fr



LE TERRITOIRE



 World Trade Center de Jarry
Tél. : 0590 92 49 65
 Fax : 0590 98 49 36
Email : eddy.latour@soguama.fr
www.soguama.fr

 **Soguama**



EN IMAGES



QUEL STATUT JURIDIQUE POUR SON ENTREPRISE ?

19 rue Jean Jaurès
97110 POINTE-À-PITRE
Email : contact@inwest-avocats.com
Tél.: 0590 90 33 80

Ce choix est déterminant et suppose une analyse des avantages et contraintes : entreprise individuelle ou société ?

I. L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Aux Antilles la majorité des entreprises sont des entreprises individuelles, choix qui se justifie par le peu de contraintes administratives et financières au stade de la création et du fonctionnement.

L'entreprise individuelle ne nécessite ni rédaction de statuts, ni investissement en capital social et la comptabilité est simple. Elle offre donc une rapidité dans la création, une facilité dans la gestion et parfois un régime fiscal avantageux.

Un inconvénient majeur : le dirigeant assume les dettes sur ses propres deniers et biens et la déclaration d'insaisissabilité de sa résidence principale reste une protection limitée. L'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EURL) a donc été créée, répondant aux mêmes critères de rapidité et de

simplicité et permettant de procéder à une déclaration d'affectation du patrimoine dédié à l'activité professionnelle sur lequel les créanciers pourront agir, le reste du patrimoine demeurant protégé.

L'entreprise individuelle n'est néanmoins pas toujours adaptée au développement de l'activité. Aussi, la question du passage au statut de société peut être cruciale.

II. L'ENTREPRISE SOUS FORME DE SOCIÉTÉ

Une analyse judicieuse s'impose en fonction des formes légales, des priorités et des aspects fiscaux et sociaux.

Le choix de la société suppose une organisation plus lourde sur le plan de la création (statuts, formalités) et du fonctionnement (assemblées générales, comptabilité), ce qui peut constituer un frein.

Plusieurs formes de sociétés sont à envisager, mais la SARL est la forme la

plus répandue. Le montant du capital est librement fixé par les associés ; les règles de fonctionnement sont encadrées par la loi avec parfois une inadaptation à la nécessité de prise de décisions rapides, sachant que le gérant est soumis au statut du travailleur indépendant.

La SAS est désormais une forme très prisée du fait de la liberté dans la rédaction des statuts et de la faculté pour le dirigeant d'opter pour le régime des « assimilés-salariés ».

Si la priorité de l'entrepreneur est de mener seul son projet, il pourra opter pour une forme de société à associé unique (EURL, SASU...).

Au vu des enjeux, il est conseillé, de se faire accompagner par un professionnel qui précisera les choix à opérer quant aux aspects fiscaux et à la responsabilité du dirigeant.



Comme l'exige la coutume, le Président de Cap Excellence a présenté ses vœux aux agents de la collectivité pour le début de l'année 2018. Des vœux présentés au cours d'une cérémonie conviviale, le vendredi 26 janvier aux Abymes.

> LES VŒUX AUX PERSONNELS de Cap Excellence et d'Eau d'excellence

Eric JALTON a souhaité la santé aux personnels de Cap Excellence et de la régie Eau d'Excellence ainsi qu'à tous ses collaborateurs mais a aussi profité de ce grand rassemblement pour aborder les questions liées à l'eau, aux déchets, au transport et aux autres grands chantiers de la Communauté d'Agglomération pour cette année 2018.

Sur la question cruciale de l'approvisionnement en eau potable, que Cap Excellence, a placée comme grande cause de l'année 2017, le président de la Communauté d'Agglomération considère que les récentes avancées sont l'illustration de la capacité des élus à avancer et gagner collectivement.

« L'accord intervenu entre l'ensemble des communautés d'agglomération nous apporte en effet, une reconnaissance qui vient à point pour lever les doutes. Les doutes sur la pertinence de la stratégie que nous avons mise en œuvre, consistant à privilégier l'arrivée de l'eau dans les robinets, en lieu et place d'un débat sans fin sur une gouvernance qui ne prend de sens qu'autant que l'eau coule dans les robinets, de telle sorte, que nous ayons matière à gouverner. Le doute aussi sur la création opportune d'une structure de distribution de l'eau « Eau d'Excellence », et sur la mise en chantier de travaux urgents sur les réseaux du territoire communautaire et sur l'utilité de l'aide apporté au SIAEAG, via le prix d'achat de l'eau. », selon Eric JALTON.

Pour le président de Cap Excellence, ces doutes étant levés, l'environnement devient propice à la poursuite et à l'amplification d'une action volontaire et assurée dont l'arrivée de l'eau dans les foyers, est la boussole. Même s'il consent qu'il reste beaucoup à faire, l'accord du 18 janvier 2018 sur la réalisation d'un programme de travaux d'urgence pour un montant de 71 millions d'euros est une belle victoire pour Cap Excellence et pour la Guadeloupe, pour Eric JALTON. « Cet accord entre les communautés d'agglomération sur la démarche et les travaux d'urgence, rend possible, l'accompagnement financier de la Région, du Conseil départemental et le dialogue de vérité que nous devons avoir avec l'Etat qui doit nous accompagner sans préalable », poursuit-il.

Contrat d'agglomération, transport, développement économique et déchets

Ce sont quatre des grands chantiers qui attendent la Communauté d'agglomération Cap Excellence pour cette année 2018. Des chantiers transversaux qui concourront à l'attractivité et au développement durable du territoire communautaire, à l'emploi, à l'autonomie, au logement, à l'insertion et au mieux-vivre de ces habitants.

Après l'eau, le contrat d'agglomération en cours de négociation avec l'ANRU constitue le deuxième grand chantier de 2018, l'instrument essentiel de transformation de certains quartiers de l'agglomération dont Vieux-Bourg, Morne-Vergain, Charneau, Assainissement et Les Lauriers. « Des quartiers, qui aujourd'hui encore concentrent des causes et manifestations insupportables d'exclusion et de violence, notamment le chômage qui parfois touche jusqu'à 70% de jeunes, l'insalubrité la dégradation du bâti ou encore la vulnérabilité de l'habitat aux risques climatiques », dira Eric JALTON.

Outre les urgences sociales de ces quartiers, leur positionnement stratégique leur confère une fonction d'échange, de nœud urbain entre les axes Pointe-à-Pitre/Abymes et Gosier/Baie-Mahault qui parcourt l'agglomération de part en part.

L'objectif, est d'améliorer la cohésion des quartiers situés de part et d'autre de ces deux axes, qui forment un espace dont le point de convergence est le quartier de Vieux-Bourg qui se positionne comme un cœur d'agglomération, propice à être un point d'appui pertinent pour mailler le territoire communautaire.

La dynamique qui sera mise en œuvre dans le cadre de ce renouvellement urbain doit être accompagné par la mise en place d'un service de transport public multi-modal de voyageurs, outil concourant au maillage du territoire, mais aussi vecteur d'autonomie et de citoyenneté.

« Vous le savez, nous y travaillons depuis de nombreuses années en concertation étroite avec le SMT. Après avoir rêvé de doter notre agglomération d'un tramway, nous nous orientons aujourd'hui, par réalisme financier, vers un transport en site propre qui privilégiera l'option du Bus à Haut Niveau de Service, option sur laquelle la Région Guadeloupe accepte de nous accompagner », a précisé le président de Cap Excellence au cours de cette cérémonie de vœux.



Eric JALTON a présenté les grands chantiers pour 2018.



Elus et agents réunis pour un moment convivial

S'agissant du développement économique et touristique les métiers du tourisme, de l'artisanat, de la mer, de l'environnement, de la culture et de l'agriculture feront l'objet de toute l'attention et de tous les efforts de Cap Excellence. Dès cette année 2018, le processus de création d'un Parc agro-alimentaire sur le site de Perrin sera lancé. Cet outil sera l'un des maillons essentiels de la stratégie de développement économique et d'internationalisation de la Communauté d'agglomération centre et une vitrine du savoir faire local.

Enfin, sur la question des déchets, qui relève d'une urgence absolue, Eric JALTON considère qu'il faut « *agir plus fort et aller plus vite vers une gestion maîtrisée des déchets en concertation avec les communautés voisines qui adhéreront à notre nouveau projet* ». ■



Plusieurs réussites aux concours et examens professionnels saluées

Marie-Josée CATHO,
Lauréate du concours d'attaché Territorial

Marie-Noëlle TARET,
Lauréate du concours d'attaché Territorial

Joël LAVIOLETTE,
Lauréat du concours d'ingénieur Territorial

Olivier MACABI,
Lauréat du concours d'ingénieur Territorial

Alexandra MANIN,
Lauréate de l'examen professionnel d'attaché Principal

Yannis CESARIN,
Lauréat de l'examen professionnel de conseiller des Activités Physiques et Sportives Principal de 2^e classe

Le président de Cap Excellence a également annoncé la titularisation de 9 agents dont certains étaient dans les services depuis de nombreuses années.




• BTP • VRD
• TRAVAUX PUBLIC
• DÉMOLITION
• CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

GUADELOUPE : Bragelonne - 97118 SAINT-FRANÇOIS
Tél. : 0690 54 76 77 - htbtp@orange.fr

ANONYM'ART
ARCHITECTURE & URBANISME



Rectorat
Siège du Rectorat



Groupe Scolaire de Grand-Camp Parc



Maison de Quartier Henri IV



Centre Socio Culturel Felix Proto

ANONYM'ART
GUADELOUPE
I.M.M. LE TRIANGLE
RUE THOMAS EDISON, LA JAILLE
BAIE - MAHAULT - 97122
TEL : 05 90 93 72 72
FAX : 05 90 93 72 73
guadeloupe@anonymart.net



CARAÏBÉENNE D'ENVIRONNEMENT
Déchets Eaux et Services

- RÉCUPÉRATION D'EAUX PLUVIALES
- STATIONS D'ÉPURATION
Privées, urbaines, industrielles
- SÉPARATEURS D'HYDROCARBURES
Graisses, féculs
- POSTES DE RELEVAGE
Eaux usées, eaux claires
- CONTRAT D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION
- SURPRESSEURS
Eaux usées, eaux potables
- FOSSES SEPTIQUES
- POMPES
Tous usages

780, rue Nobel - Z.I. de Jarry - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 38 04 07 - Fax : 0590 94 11 39

Cap Excellence déploie une politique d'insertion et d'emploi sur l'ensemble du territoire communautaire pour les populations des trois villes membres, mais s'appuie également sur son contrat de ville pour les quartiers spécifiques.



Les clauses d'insertion ont été mises en œuvre pour le chantier du Centre des Arts



➤ LA POLITIQUE D'INSERTION ET D'EMPLOI de Cap Excellence

Le contrat de ville de Cap Excellence repose sur les trois piliers que sont la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, ainsi que le développement économique et l'emploi.

Ce dernier pilier recouvre les enjeux liés à l'accès à l'emploi, l'insertion, la formation des habitants des quartiers prioritaires, le soutien à l'entrepreneuriat et le développement de l'activité économique et commerciale dans les quartiers prioritaires. Il poursuit l'objectif de réduction de moitié sur la durée du contrat des écarts de taux d'emploi entre les territoires prioritaires et leur territoire d'inclusion, en particulier au bénéfice de jeunes. La question de la jeunesse qui, comme celles de l'égalité femmes / hommes, de la lutte contre les discriminations et des transports, fait partie des priorités transversales du contrat de ville des territoires de Baie-Mahault, des Abymes et de Pointe-à-Pitre.

Sur le champ de l'insertion professionnelle et de l'emploi, Cap Excellence a lancé dès 2015 une GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales) afin d'avoir une vision prospective des besoins en termes d'emplois sur l'ensemble du territoire.

La Communauté d'Agglomération envisage également de mobiliser de manière systématique les entreprises sur les clauses d'insertion sur les marchés de travaux qu'elle porte et doit finaliser en 2018 son Plan Local pour l'Insertion et de l'Emploi (PLIE) dont l'objectif est de créer une plateforme partenariale au sein de laquelle se coordonneront tous les programmes et les actions en matière d'insertion professionnelle et d'emploi. Le plan de financement de l'étude de diagnostic socio-économique préalable à la mise en œuvre de ce PLIE a été adopté le 17 novembre 2017 par les élus du Conseil communautaire de Cap Excellence.

Le Plan Local pour l'Insertion et de l'Emploi de Cap Excellence

Les plus-values attendues de ce Plan Local pour l'Insertion et de l'Emploi pour le territoire sont multiples et doit permettre de :

- Organiser et gérer des parcours d'insertion individualisés dans une approche à la fois globale au niveau de l'individu et territorialisée au niveau du bassin d'emploi ;
- Apporter des moyens financiers et techniques supplémentaires sur le territoire qui permettent d'innover et de faciliter les initiatives en faveur de l'accès à l'emploi ;
- Contribuer au rapprochement des acteurs économiques et des acteurs sociaux ;
- Soutenir le développement de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) sur le territoire ;
- Positionner les collectivités locales comme acteurs fondamentaux d'une politique articulant économie, emploi et lutte contre l'exclusion notamment en favorisant la mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés publics ;
- Accompagner les entreprises sur la mise en œuvre de leur responsabilité sociétale (RSE) et sur leur besoins de main d'œuvre ;
- Contribuer à l'enrichissement de l'offre d'insertion par le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).
- Développer une ingénierie technique et financière permettant de mutualiser des moyens publics et privés.

La phase de diagnostic en cours doit permettre de définir les modalités de mise en œuvre concrète du PLIE de Cap Excellence.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

La GPECT a été mise en place en lien avec les grands projets programmés sur le territoire communautaire afin d'anticiper les besoins en compétences qui vont naître de la réalisation de ces projets structurants.

Cap Excellence travaille actuellement à l'élaboration d'un plan d'actions qui doit indiquer les propositions d'axes de travail à réaliser avec les filières, le monde économique, les institutionnels afin de poursuivre et d'amplifier la démarche engagée au niveau territorial. Il s'agira de développer cet outil prospectif auprès des branches et des entreprises. ■

"Cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain"

Cap Excellence déploie une politique d'insertion et d'emploi sur l'ensemble du territoire communautaire pour les populations des trois villes membres, mais s'appuie également sur son contrat de ville pour les quartiers spécifiques.



Le sous-préfet de Pointe-à-Pitre, Jean-Michel JUMÉZ avec Catherine DELOR de la boutique « San mélé »

POUR TOUTES VOS PRESTATIONS d'INGÉNIERIE et d'AMO
Études, Suivi et Assistance pour tous les travaux dans les domaines ...

BÂTIMENTS Structures béton armé Métal ou Bois Confortement parasismique	FLUIDES Electricité Plomberies Sanitaires Climatisation - VMC Energie Solaire	GÉNIE CIVIL Infrastructures Routières Ouvrages d'Art Voies et Réseaux Divers Déconstruction et Démolition
Economie de la Construction	OPC Ordonnancement Pilotage Coordination	AMO Assistance Maître d'Ouvrage

Bureau d'Études Techniques Antilles Ingénierie
SIRET 478 126 725 00017 - APE 7112B - RCS PAP 2004 B 699
Maisoncelle 97131 Petit-Canal - GUADELOUPE - FWI
TEL 0590 22 47 20 - FAX 0590 22 47 38 / betaing@wanadoo.fr

AQUASERV
caraïbes

M. Alain JOLLY
fixe : 0590 94 69 40
port. : 0690 98 25 01

NOUVELLE CUVE

www.atp-assainissement-guadeloupe.com · www.aquaserv-caraïbes.com

> UN APPEL À PROJET A ÉTÉ LANCÉ

Cet appel à projet concerne la mise en oeuvre des actions de la programmation du Contrat de Ville. Afin d'agir au plus près des besoins du territoire et accompagner les stratégies développées par les services de Cap Excellence, ses villes membres et ses partenaires signataires, invitent les porteurs de projets à construire leurs actions de développement social local autour des thématiques suivantes :

■ **Actions de mise en situation de travail, dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Économique dans les domaines :**

- des métiers du bâtiment ;
- des services à la personne ;
- du tri-sélectif, le recyclage, la ressourcerie, l'économie circulaire ;
- de l'économie bleue, les métiers de la mer et les activités liées au cycle de l'eau ;
- de la protection du patrimoine culturel, environnemental ;
- de l'artisanat et des métiers de la culture.

■ **Actions de formation, d'information et d'orientation en faveur des chefs d'entreprises, des jeunes et des salariés (sur la création-reprise d'activités, l'offre de formation existante, la découverte des métiers, actions d'immersion des jeunes en milieu professionnel, etc.).**

■ **Appui à la création et au développement d'activités dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).**

■ **Actions de sensibilisation et de formation sur la thématique Emploi-Handicap et les problématiques d'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap.**

■ **Actions de soutien au tissu économique déjà existant dans les quartiers.**

■ **Actions visant à renforcer l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi.**

Cap Excellence souhaite développer une offre d'insertion nouvelle et innovante, et porter l'accent sur le développement économique des quartiers, avec une priorité : la gestion optimisée des parcours d'insertion.

Elle s'appuiera, dans le cadre de l'accompagnement des structures associatives avec lesquelles elle travaille, sur l'ensemble des droits communs disponibles auprès de ses partenaires et sur les conventions interministérielles qui visent à mettre à disposition des quartiers prioritaires des moyens tant humains que financiers.

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence mobilisera les acteurs locaux pouvant intervenir pour cofinancer et déployer ses actions telle la Caisse des Dépôts, les chambres consulaires ou l'ADIE.

> LES CLAUSES D'INSERTION

Ce dispositif légal, prévu par le Code des Marchés, favorise l'embauche locale dans les entreprises bénéficiant de la commande publique.

C'est une opportunité concrète pour les habitants du territoire, éloignés de l'emploi, de bénéficier d'heures de travail. La démarche a été initiée avec le chantier du Centre des Arts et de la Culture à Pointe-à-Pitre et a permis le repérage de 22 personnes sur les trois villes. 12 ont été orientées pour les 7 postes proposés sur ce chantier et 4 ont été mises en emploi.

Afin d'impliquer plus fortement les entreprises, la Communauté d'Agglomération leur a fait signer une convention pour la gestion optimisée des clauses d'insertion.

Elle travaille actuellement pour la recherche et l'intégration des personnes éloignées de l'emploi, dans les travaux publics.

Cap Excellence entend également améliorer le travail d'accompagnement et de suivi des bénéficiaires des clauses sociales afin d'optimiser la gestion de leur parcours d'insertion.

La Communauté d'Agglomération doit réévaluer la nécessité de mettre en place une cellule spécifique d'accompagnement de ces bénéficiaires.

Il s'agit également d'envisager d'étendre les modalités de ce dispositif de clauses sociales, véritable levier faveur de l'emploi de ceux qui en sont le plus éloigné, à d'autres marchés de travaux.

Dans le volet développement économique et emploi de la politique de la ville, les grandes orientations en matière d'insertion professionnelle sont de :

- développer les offres d'insertion innovantes pouvant pérenniser les parcours d'insertion des demandeurs d'emploi ;
- renforcer l'accès aux métiers de l'animation, de l'expression artistique, du sport, de la culture, du patrimoine et du développement touristique ;
- soutenir et accompagner les actions élaborées par les jeunes eux-mêmes, favorisant l'expression de leur identité ;
- promouvoir les activités économiques viables dans différentes filières et à l'échelle des communes et de l'agglomération, et participer à la promotion et au développement de l'économie sociale et solidaire ;
- accompagner les opérateurs associatifs pour une meilleure gestion administrative et financière de leur structure ;
- accompagner les individus pour une meilleure gestion de leur parcours de vie et le renforcement de leur implication citoyenne. ■

SUEZ Recyclage & Valorisation, partenaire d'une nouvelle ambition environnementale

Acteur majeur de la gestion globale des déchets depuis plus de 90 ans, SUEZ participe au développement d'une politique de gestion adaptée à l'outre-mer.

SITA Espérance et SITA Verde, filiales du groupe SUEZ en Guadeloupe, sont 2 filières de proximité, complémentaires et opérationnelles pour la valorisation et le traitement des déchets non dangereux.

PRÊTS POUR LA RÉVOLUTION DE LA RESSOURCE



Site de Sainte-Rose

Partenaire des collectivités, des entreprises et des industriels pour le traitement des déchets d'entreprises et industriels, banals (DIB), ordures ménagères, déchets valorisables (végétaux, bois, papier, carton, encombrants...) gravats, boues, etc...

Site du Moule (Gardel) et Trois-Rivières

Partenaire des collectivités, des entreprises et des industriels pour le traitement des déchets organiques, végétaux, bois, sous produits agricoles, boues...
Vente de compost et terre végétale, vrac ou sac.

SITA ESPÉRANCE - SITA VERDE

40, rue Joseph Cugnot - Z.I Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 57 10 60 - Fax : 0590 57 10 69
www.suez.fr



**Vente
Installation
Dépannage
Entretien
de climatiseur**

23, rue Gaston Monnerville - 97160 Le Moule
Tel. : 0590 48 05 88 - 0590 48 05 89
@ : chofoiclimatisation@gmail.com

> ENSEMBLE, AGISSONS POUR LES QUARTIERS ET METTONS EN ŒUVRE DES PROJETS ADAPTÉS

Le Contrat de Ville de Cap Excellence signé en 2015, engage l'Etat et la vingtaine d'autres partenaires de ce contrat dans la mise en oeuvre d'actions visant à réduire les inégalités entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines. Il s'agit concrètement d'offrir aux habitants des quartiers concernés des conditions de vie, des équipements et des services similaires à ceux des habitants du reste du territoire. Pour ce faire des moyens spécifiques sont mobilisés dans le cadre de la Politique de la ville et chaque année un appel à projets est lancé afin de compléter les interventions des différents partenaires institutionnels.

Cet appel à projets est lancé en direction des associations, des entreprises, des acteurs locaux, de certains partenaires institutionnels de Cap Excellence et des villes. Tous les acteurs qui interviennent dans les quartiers prioritaires (QPV) et qui portent des projets/réponses pour les populations de ces quartiers en matière de cohésion, d'insertion professionnelle, d'emploi ou d'amélioration du cadre de vie, peuvent y répondre. Il s'agit d'améliorer les conditions d'habitat et de vie dans les quartiers concernés mais avec une dynamique impulsée par les habitants de ces quartiers.

Les projets peuvent être portés par toute structure dont les statuts sont en adéquation avec les finalités de l'appel à projets lancé par Cap Excellence. Ils doivent s'adresser aux publics des quartiers prioritaires de l'agglomération et s'inscrire dans le projet global porté par les partenaires du contrat de ville au profit de ces quartiers.

« Nous soutenons les bons projets, les projets qui répondent et qui sont en capacité d'être réalisés et d'apporter des réponses pertinentes voire innovantes », précise Michel RENE, Directeur du Développement Social & de la Politique de la Ville au pôle « Territoires et Solidarités » de Cap Excellence.

En moyenne 250 à 300 projets sont déposés et un peu plus de la moitié retenue pour des financements par les budgets spécifiques et de droit commun des 21 partenaires signataires du contrat de ville. L'enveloppe spécifique est d'un peu plus de 2 millions d'euros pour cet appel à projets, somme qui peut permettre aux acteurs de solliciter des enveloppes de droits communs des différents partenaires du contrat de ville. Les porteurs de projets avaient jusqu'au 12 décembre 2017 pour répondre à cet appel à projets 2018 dans le cadre du contrat de ville de CAP Excellence. Près de 210 projets ont été présentés : une cinquantaine pour les Abymes, 40 pour la ville de Pointe-à-Pitre, une trentaine pour celle de Baie-Mahault et 80 projets intercommunaux. A ces nouvelles actions viennent s'ajouter 27 projets pluriannuels qui concernent les 7 Quartiers Politique de la Ville des Abymes et de Pointe-à-Pitre.

50% des projets présentés par les opérateurs concernent le pilier cohésion sociale du Contrat de ville. ■



Vendredi 10 novembre 2017 : Journée portes ouvertes et appel à projets 2018 du contrat de ville

Quelques exemples de projets financés dans le cadre de l'appel projet 2017

LES RENCONTRES SANTÉ SOCIALES DE L'ATELIER SANTÉ VILLE

L'Atelier Santé Ville a mis en place, depuis 2012, des actions de promotion et de prévention santé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les « Rencontres Santé Sociales de l'ASV », visent à favoriser la participation des habitants des quartiers prioritaires, où il existe de fortes problématiques de santé face auxquelles il est important d'apporter une information aux habitants et de véhiculer les messages de prévention. En 2017, 7 rencontres ont eu lieu et ont touché un peu plus de 200 habitants de 6 des quartiers prioritaires des Abymes et de Pointe-à-Pitre. Ces « Ti Kozé » entre habitants et professionnels ont porté sur les addictions, la sexualité, la violence ou encore l'alimentation.

LE CHANTIER D'INSERTION ACCOLADE CARAÏBE

L'Association Caraïbienne pour la Cohésion et l'Aide aux Démunis et Exclus (ACCOLADE) accompagne les personnes placées sous main de justice dans leurs démarches sociales, de santé ou de rapprochement familial. Elle œuvre au retour dans le droit commun et à la réinsertion des sortants de prison et propose à certains un hébergement. Pour la rénovation de son nouveau centre d'hébergement l'association a initié un chantier d'insertion pour une vingtaine de bénéficiaires. Une action d'insertion qui doit permettre de lutter contre la récidive.

LE PROJET 2016/2017/2018 DE VARAN CARAÏBE : « URBAN FILM PROJECT »

Plusieurs jeunes âgés entre 20 et 31 ans ont participé à un atelier de réalisation documentaire coordonné par des réalisateurs de Varan Caraïbe. L'opération avait pour objectif d'accompagner ce groupe d'apprenants autour de productions collectives réalisées dans leurs quartiers, liées au patrimoine mémoriel et à la culture du territoire. Pendant 4 semaines, du 15 mai au 15 juin 2017, ils ont découvert par la pratique et le travail d'équipe, des univers liés à la réalisation de films documentaires, dans l'esprit du cinéma direct. Cet atelier a donné lieu à la réalisation de 5 films sur le thème des territoires, projetés dans les quartiers durant les mois de juin et juillet 2017 et mis en ligne sur le site de Varan Caraïbe.

LE PROJET « PROFESSIONNALISATION DES ASSOCIATIONS ET CFGA » PORTÉ PAR L'AFPC

Du 09 décembre 2016 au 31 juin 2017, 21 personnes de 13 associations du territoire ont suivi une formation pour l'obtention d'un Certificat de Formation à la Gestion Associative. Formation dispensée par l'association pour la Formation Professionnelle Caraïbes (AFPC). Il s'agissait de leur permettre d'acquérir des compétences dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Le groupe était composé de bénévoles, de salariés et de dirigeants et de responsables d'associations.



> L'ACCOMPAGNEMENT AUX ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Au travers du contrat de ville signé pour le territoire communautaire, qui est désormais dans sa phase opérationnelle, Cap Excellence a mis en place un véritable projet d'accompagnement des associations des trois villes membres. C'est l'enjeu de la qualification des associations de l'ensemble du territoire et de leurs projets pour les populations.

Les associations qui œuvrent sur le territoire de Baie-Mahault, Les Abymes et Pointe-à-Pitre contribuent, par leurs compétences et leur dynamisme, à la mise en oeuvre de la Politique de la Ville. Elles concourent à renforcer le tissu social, à créer de meilleures conditions de vie pour les habitants des différents quartiers et contribuent également à la revitalisation économique et à l'accès à l'emploi. Ces associations constituent donc l'un des maillons de cette politique de la ville et singulièrement de la mise en oeuvre du contrat de ville de Cap Excellence qui repose sur les trois piliers qui sont la cohésion sociale, le cadre de vie et le développement économique. C'est donc naturellement que des projets de formation des bénévoles et des salariés de ces associations sont validés dans la programmation des actions du contrat de ville de Cap Excellence.

Chaque année la communauté d'agglomération accompagne certains membres d'associations jusqu'à la délivrance de leur Certificat de Formation à la Gestion Associative, le CFGA. Un outil destiné à faciliter la gestion des associations présentes sur le territoire par leurs dirigeants. Ils suivent une formation théorique et pratique pour leur permettre d'avoir les bons outils pour exercer leurs responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine de leur association. Au sein de la Direction générale adjointe Territoires et Solidarités, et

de sa Direction du développement social et de la politique de la ville, une véritable politique d'accompagnement de l'ensemble des opérateurs associatifs est mise en place au regard des projets élaborés pour le territoire communautaire.

Un soutien qui prend la forme d'ateliers thématiques, tout au long de l'année, pour travailler sur les projets portés par les associations dans le domaine de la santé.

Le Service Santé de Cap Excellence propose aux associations qui souhaitent répondre l'appel projet du contrat de ville et du contrat local de santé un accompagnement spécifique.

Sur cette thématique, le Service Santé de Cap Excellence propose aux associations qui souhaitent répondre à l'appel à projet du contrat de ville et du contrat local de santé un accompagnement spécifique.

Un accompagnement qui permet d'avoir des réponses adaptées aux besoins du territoire et, de manière plus globale, de qualifier les opérateurs. Pour l'année 2017, deux comités de suivi des opérateurs santé, une

permanence avec un accompagnement individualisé pour les associations qui le souhaitent et un atelier d'écriture de projet ont été proposés. Ce dernier s'est déroulé le 21 novembre 2017 en partenariat avec l'Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé, l'IREPS. Cinq représentants d'associations du territoire ont bénéficié de cet atelier qui s'est déroulé à la Médiathèque Roger Toumson de Lacroix.

Plus globalement les opérateurs associatifs bénéficient de l'accompagnement de Cap Excellence afin de mieux appréhender le dispositif « *Politique de la Ville* », ses thématiques, les territoires concernés, les publics ou encore les crédits spécifiques ou de droit commun. Il s'agit de leur permettre de mieux adapter leurs dossiers aux objectifs et orientations de la Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale qui est venue réformer la politique de la ville. Une fois par an, des ateliers pédagogiques sont mis en place avec les chefs de projet communaux mais en fonction des besoins des opérateurs ceux-ci sont également mobilisables.

L'objectif de la Communauté d'agglomération Cap Excellence est de renforcer encore plus cet accompagnement du tissu associatif des trois villes vers la mise en place d'un véritable espace ressources associatif, pour des échanges et des informations sur les outils d'accompagnement aux projets des opérateurs du territoire communautaire. ■



Lycées, Collèges, Primaire Associations, Comités d'entreprises, Excursions, Manifestations...

Rue Thomas Edison, Z.I. de Jarry
97122 Baie-Mahault
www.cgts-transport-guadeloupe.fr
Fax : 0590 26 62 36

"Le transport en toute sécurité"

Fixe : 0590 26 76 15 - Mail : contact@cgtstransports.fr

Le jeudi 30 novembre 2017, s'est tenue l'assemblée plénière des Conseils Citoyens de la Communauté d'agglomération Cap Excellence au Centre culturel de Sonis, aux Abymes. Les membres des 8 conseils citoyens, mis en place pour le territoire, étaient présentés à la population et aux partenaires du contrat de ville.



Les membres des 8 conseils citoyens étaient présentés le 30 novembre 2017

➤ LE NOUVEAU DISPOSITIF DES CONSEILS CITOYENS

Le contrat de ville de la communauté d'agglomération Cap Excellence a intégré, comme objectif prioritaire, la participation et l'implication effective des habitants des quartiers prioritaires à la définition et à la mise en œuvre des projets qui les concernent. C'est l'article 7 de la Loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale qui institue la mise en place d'un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives. Ces conseils citoyens sont composés pour une moitié d'habitants et pour l'autre moitié d'associations et d'entrepreneurs issus des quartiers concernés. Pour leur constitution, des habitants sont tirés au sort, dans le respect de la parité, à partir des listes électorales afin de compléter la liste des candidats volontaires à l'adhésion aux conseils citoyens.

Dès le mois de janvier 2017, Cap Excellence a lancé une série de rencontres avec les populations et les acteurs économiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville afin de mobiliser toutes les volontés autour des projets à mettre en place pour améliorer le quotidien des populations qui en ont le plus besoin, grâce à cette nouvelle dynamique que permet le contrat de ville.

8 réunions publiques ont été organisées dans l'ensemble des quartiers prioritaires afin d'inciter ces candidatures des volontaires.

La mise en place de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires des Abymes et de Pointe-à-Pitre doit permettre de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage et en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants. Leurs membres apporteront leur expertise d'usage sur leur quartier grâce à leur vécu. Pour les 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), ce sont 8 conseils citoyens qui ont été installés, composés de 10 à 30 personnes, en fonction de la population concernée.

Les près de 200 conseillers étaient invités à se présenter aux habitants de leur quartier et aux partenaires du contrat de ville et à échanger sur leurs missions au cours de l'Assemblée plénière du 30 novembre 2017.

« Avec l'assemblée plénière de ce jour, nous concluons cette étape d'installation qui est marquée par les arrêtés préfectoraux qui viennent légitimer le dispositif et la présence de chacun d'entre vous dans la démarche et au sein de notre contrat de ville », leur dira la Présidente de la commission politique de la ville et prévention de la délinquance de Cap Excellence au terme de son discours d'introduction.

L'année 2018 marque la phase opérationnelle de la mise en place de ces conseils citoyens qui seront accompagnés dans leur organisation sur le territoire. Un programme de formation des conseillers est mis en place avec l'AFPC (Association pour la Formation Professionnelle Caraïbes) et la Maison de la Citoyenneté de Pointe-à-Pitre. Ils accompagneront la mise en œuvre opérationnelle des conseils citoyens en complément de Cap Excellence et des trois villes membres. Cette phase d'accompagnement doit permettre aux conseillers d'avoir les outils leur permettant de remplir leurs missions en maîtrisant le contexte territorial, le cadre du contrat de ville et les projets en cours, afin de se faire une opinion et construire leur avis sur la dynamique lancée dans leur quartier. Des avis qui seront présentés dans les instances du contrat de ville et notamment le comité de pilotage.

Chaque conseil citoyen doit permettre aux habitants de devenir acteurs de l'évolution de leur quartier. ■

Les 8 conseils vont fonctionner de manière autonome et indépendante en respect des principes que sont :

- la neutralité,
- la citoyenneté,
- la souplesse,
- la liberté et la laïcité,
- la fraternité et la proximité,
- la parité et la co-construction des projets portés par le contrat de ville.

Cap Excellence, est arrivée aujourd'hui au terme de la phase d'installation des 8 conseils pour les 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que sont : Boissard, Morne Flory, Vieux-Bourg, Les Lauriers, Grand-Camp, Cour Charneau Raizet, Mortenol et Chemin-neuf, Carénage, Darboussier.

EQUIPEMENTS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

FILTRE COMPACT

PRODUIT PAYS

Redonnons-Le meilleur à la terre

VISITE DE CONFORMITÉ OFFERTE

FILIÈRE COMPACTE À BASE DE COQUILLES DE NOISETTES

SOLUTIONS 5 à 20 EH

BIONUT6053 RENFORCÉE

BIONUT6052

simopcaribes www.simop.fr

Naturel, écologique et sans énergie, Bionut® simplifie l'assainissement !

- Une filière économique :
 - faible empreinte au sol (à peine 12 m²)
 - fonctionne sans énergie
 - convient aux résidences secondaires
 - éligible à l'écoprêt (PTZ)
 - compacte & prêt à installer
- Un système environnemental :
 - produit issu de l'industrie locale
 - faible bilan carbone
 - pas de consommation électrique
 - excellentes performances épuratoires
- Un système écologique :
 - matériau naturel
 - matériau renouvelable
 - matériau recyclé & recyclable : valorisation écologique de la noisette qui était un déchet à la base, coquille qui sera ensuite envoyée dans un centre de compostage agréé

0590 38 15 15

604 C. Rue A. Lumière Prolongée ZI JARRY - 97122 Baie-Mahault
Fax : 0590 38 15 16 - Courriel : simop-caribes@simop.fr - www.simop.fr

Ils visent un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) dans le domaine de l'industrie du nautisme et au bout de deux ans de formation.

Leur diplôme en poche, ils se verront offrir la formation du permis bateau afin de faciliter encore plus leur intégration professionnelle.

> L'INSERTION PAR LE SPORT. UNE RÉALITÉ

Le mardi 25 juillet 2017, le président de Cap Excellence a tenu à rendre hommage aux jeunes matelots de l'équipage du canot « Nous la Osi 4 », engagé dans le Tour de la Guadeloupe en canot à Voile Traditionnelle, le TGV. De jeunes sportifs sélectionnés par l'association « Tout est possible » de Daly pour un projet d'insertion par le sport initié par Franck PHAZIAN et soutenu par la Communauté d'Agglomération.



Le TGV est une compétition de canots à voile traditionnelle lancée en 2002 par le Comité Guadeloupéen de Voile Traditionnelle (CGVT) avec la participation de 7 canots pour de sa 1^{ère} édition. Cette belle manifestation nautique est une mémoire vivante de la Guadeloupe en raison de la dimension historique du canot Saintois et de la transmission du patrimoine guadeloupéen d'une génération à l'autre.

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence en partenariat avec KAZABROK, a souhaité accompagner des jeunes à travers un projet de création d'un TEAM Cap Excellence pour le TGV, de construction d'un canot de voile traditionnelle, mais aussi d'insertion sociale et professionnelle pour ces jeunes.

Depuis 2012, le responsable de KAZABROK a décidé de faire de cette discipline sportive un support de socialisation. Mais en 2017, le projet a pris une autre ampleur, avec le concours de Cap Excellence, pour déboucher sur une véritable possibilité d'insertion professionnelle pour ces jeunes dans le domaine du nautisme. Ils visent un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) dans le domaine de l'industrie du nautisme et au bout de deux ans de formation, leur diplôme en poche, ils se verront offrir la formation du permis bateau afin de faciliter encore plus leur intégration professionnelle.

Après leur participation à la compétition sportive en 2017, ces jeunes ont été intégrés au dispositif « DOUVAN » durant 4 mois avec les équipes du Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ). Un programme ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi et qui résident sur le territoire des Abymes, Baie-Mahault ou Pointe-à-Pitre. Le dispositif, financé par la Région Guadeloupe, le FSE et Initiative pour l'Emploi de Jeunes, leur a permis d'être accompagnés à travers un parcours personnalisé en vue de l'acquisition de compétences et notamment d'augmenter leur employabilité.

Leur programme de formation pour l'obtention de leur CQP a été élaboré avec le GRETA de Grande-Terre et le dossier de financement est en attente de validation pour le déblocage des fonds régionaux qui doivent permettre le début de cette nouvelle phase au cours de cette année 2018. En attendant, les jeunes de ce programme continuent d'être accompagnés au sein de KAZABROK, l'association brocante sociale et solidaire de Franck PHAZIAN. Ils sont toujours inscrits dans leur parcours d'insertion et sont en période de mobilisation.

Le sport, très présent sur le territoire de la communauté d'agglomération Cap Excellence, a toujours constitué un important vecteur d'éducation, d'intégration, de mixité et de cohésion sociale. ■



Equipe TGV 2017



Garde d'enfant en cas d'hospitalisation des parents

Tarifs négociés et prise en charge d'équipements optiques pour la famille

Garanties forfaitaires adaptées à votre budget



Il est si bon de les voir sourire !

0 800 899 890

Service & appel gratuits

➤ LA POLITIQUE SPORTIVE DE CAP EXCELLENCE

Les terrains de jeux sont nombreux pour la pratique du sport sur le territoire constitué par les trois villes qui forment la communauté d'agglomération Cap Excellence. Les bénéfices de la pratique d'activités physiques et sportives ne sont plus à démontrer, mais le sport est aussi facteur de cohésion et Cap Excellence en a même fait un vecteur d'insertion sociale et professionnelle.

La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs font partie des compétences optionnelles que le Conseil communautaire de Cap Excellence a décidé de confier à la communauté d'agglomération. Elle a la gestion notamment de la base de canoë kayak Yves Dolmare, inaugurée le 06 novembre 2011. Cet outil se veut au service de tous, pour la pratique sportive des licenciés, mais aussi pour la pratique de loisir pour les kayakistes occasionnels. Cette base devrait également être le point de départ de balades touristiques et le lieu de développement d'activités telles le handi kayak ou le kayak polo, prochainement. Elle accueille, en moyenne chaque année, 6 000 visiteurs et utilisateurs.

Essentiellement des écoliers durant toute l'année et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et des centres collectifs de mineurs durant les vacances scolaires. Les activités proposées par la base de canoë kayak Yves Dolmare ne séduisent pas que les habitants du territoire, mais aussi ceux de nombreuses autres communes de Guadeloupe. Y est proposé canoë kayak mais également du stand-up paddle.

Cap Excellence met également en place des projets avec les écoles primaires du territoire et les associations sportives des trois villes membres pour l'organisation de certains rendez-vous d'envergure comme le Meeting International d'Athlétisme de la Grande Caraïbe organisé dans la ville de Baie-Mahault. La Communauté d'Agglomération accompagne significativement cet événement qui accueille les plus grands noms de l'athlétisme mondial.



C'est aussi le cas pour d'autres compétitions populaires comme le Tour Cycliste International de la Guadeloupe et le Tour de la Guadeloupe en Voile Traditionnelle (TGVT) qui a vu la participation en 2017 d'un équipage aux couleurs de Cap Excellence.

Développer la formation des encadrants sportifs

Le territoire de Cap Excellence souffre d'un manque d'animation sportive. Un diagnostic est en cours de réalisation afin de répertorier les actions menées par les associations de quartier et les associations sportives sur le territoire. Débuté en septembre, le rendu de ce travail de collecte est prévu au cours du premier trimestre de l'année 2018. Douze jeunes des trois villes membres ont été sélectionnés pour la préparation d'un BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Activités Physiques pour Tous), un diplôme leur permettant d'assurer l'animation sportive sur le territoire dans le cadre des activités périscolaires et extra-scolaires. Une formation dispensée par le centre de formation et d'apprentissage KALAMUS que Cap Excellence prend en charge pour trois de ces futurs éducateurs. ■

Un budget d'un peu plus de 46.800 € a été consacré par Cap Excellence pour l'équipement de la base Yves Dolmare. Les associations sportives du territoire ont, elles, bénéficié de 197.240 € de subvention.

La Communauté d'Agglomération souhaite également former les jeunes sportifs du territoire dans l'optique de les diriger vers l'élite ou pour qu'ils deviennent les formateurs de demain.





L'approvisionnement en eau potable, grande cause de l'année 2017 pour Cap Excellence



➤ POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Cap Excellence a repris la gestion de la distribution de l'eau et de l'assainissement pour le compte des villes de Baie-Mahault, les Abymes et Pointe-à-Pitre. Depuis, la Communauté d'Agglomération œuvre pour la mise en place d'un service de l'eau de qualité pour l'ensemble des Guadeloupéens.

Pour l'exploitation de ce service public, les élus communautaires ont décidé de la création d'une régie autonomie financière personnalité morale, dénommée
Eau d'Excellence

L'un des objectifs prioritaires de cette régie « Eau d'Excellence » est de favoriser l'accès à l'eau à tout un chacun sur le territoire communautaire mais aussi à l'extérieur puisque les investissements réalisés par Cap Excellence vont profiter de d'autres territoires.

Il s'agit de mettre en place un service de distribution d'eau potable de qualité, en permanence et à un coût abordable pour l'ensemble des consommateurs.

« Eau d'Excellence » est la personne morale qui dispose des prérogatives de maître d'ouvrage sur les équipements nécessaires au fonctionnement de ce service public, toutefois, les nécessités de continuité du Service Public de l'Eau et l'Assainissement ont conduit Cap Excellence à prendre en charge, de façon transitoire en 2017, les travaux nécessaires à la sécurisation des unités de production, de traitement et de distribution en lieu et place de la régie. Eu égard aux enjeux liés à la problématique de l'eau et considérant la complexité technique et administrative des ouvrages restant à renouveler ou à construire dans ce domaine, il convenait d'envisager de pérenniser les possibilités de mise à disposition de la Capacité administrative, financière et technique de Cap Excellence au bénéfice de la régie « Eau d'Excellence ».

Réunis pour la 7^{ème} séance du Conseil communautaire, mi décembre, les élus de Cap Excellence ont donc adopté la modification des statuts de Cap Excellence afin d'autoriser la réalisation de prestations de service de maîtrise d'ouvrage délégué pour les travaux relatifs à la production, la distribution, l'adduction en eau potable ainsi que l'assainissement des eaux usées, au nom et pour le compte de la régie « Eau d'Excellence », ainsi que des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Pour l'année 2016, ce sont pas moins de 11 millions d'euros qui ont été engagés pour l'assainissement et l'alimentation en eau. Des investissements importants qui ont permis d'améliorer sensiblement le service aux usagers.

C'est notamment le cas à Boisvin, aux Abymes, où un réservoir de 3000 mètres cubes d'eau a été réalisé afin de pouvoir gagner en autonomie et passer de 5 à 16 heures.

Ce nouveau réservoir doit permettre de couvrir les besoins qui naîtront des projets de développement lancés dans le Nord-Ouest de la ville et particulièrement l'installation du nouveau Centre Hospitalier Universitaire à Perrin. De plus 500 logements doivent être construits à proximité de l'établissement de santé.

Cap Excellence a donc décidé d'anticiper ces projets de manière à pouvoir garantir l'alimentation en eau potable de cette zone Ouest et une nouvelle usine de traitement doit être construite d'ici deux ans dans ce même quartier de Perrin aux Abymes. ■

L'Office de l'Eau Guadeloupe, pour un service de qualité

L'Office de l'Eau de Guadeloupe est un établissement public à caractère administratif rattaché au Conseil département. Créé en 2006, il est dirigé par un Conseil d'administration composé de représentants de l'Etat, du Conseil régional, du Conseil départemental, des communes et des EPCI, ainsi que d'usagers.

La présidence de l'institution est assurée par Marcel SIGISCAR, Vice Président du Conseil départemental.

L'Office de l'Eau Guadeloupe dispose des mêmes prérogatives que les agences de l'eau et tire son budget de subventions, de redevances pour services rendus et des ressources financières prévues par les lois et règlements en vigueur.

Ce budget permet le financement des projets portés par les différentes collectivités pour l'amélioration du service de l'eau. Près de 8 millions d'euros sont ainsi investis par l'Office de l'Eau en aide aux actions d'intérêt commun dans le domaine de l'eau en Guadeloupe.

L'Office de l'eau Guadeloupe est aussi et surtout un partenaire actif, désireux d'apporter des solutions pratiques et pérennes pour l'amélioration du réseau de distribution en eau potable et de gestion de l'assainissement public.

Il est au cœur de la politique de l'eau, au côté des usagers et dans leur intérêt.

C'est notamment le cas au sein du Comité de l'eau et de la biodiversité qui regroupe les différents acteurs publics et privés qui agissent dans le domaine de l'eau en Guadeloupe. C'est dans cette instance que sont définis les grands axes de la politique de gestion de la ressource en eau et de protection des milieux aquatiques,

inscrits dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SDAGE.

Des actions concrètes et de grandes ambitions

En septembre dernier, l'Office de l'Eau a inauguré l'antenne de la Médiation Nationale de l'Eau à Bergevin. Désormais un médiateur de l'eau est à l'écoute des problèmes rencontrés entre les usagers et les opérateurs.

Mais il s'agit maintenant de renforcer la place des usagers dans la politique de l'eau et trouver des solutions définitives à la récurrence des problèmes de disponibilité et de qualité de l'eau potable en Guadeloupe.

Dans le cadre du « Plan Eau DOM », deux appels à projets ont été lancés concernant l'amélioration rapide des rendements des réseaux et la réduction des volumes d'eau potable non comptabilisés.

Il s'agit concrètement de lutter contre les trop nombreuses fuites sur le réseau et de mettre en place un système de compteurs fiable et efficace.

L'accompagnement des différents partenaires de la gestion de l'eau demeure une priorité afin de donner une réponse satisfaisante aux usagers particuliers mais aussi aux professionnels. L'Office de l'Eau Guadeloupe souhaite donc développer des partenariats avec les Chambres consulaires sur la gestion de la ressource en eau et sensibiliser les opérateurs sur les questions d'urbanisme et d'assainissement.

La préservation de la ressource en eau est aussi l'une des préoccupations de l'Office de l'Eau Guadeloupe qui entend accompagner les actions initiées en faveur du développement durable.

Immeuble Valkabois - Z.A. de Valkanaers
Route de Grande Savane
97113, GOURBEYRE
Tel : 0590 80 99 78 - Fax : 0590 80 02 21

www.eauguadeloupe.com
Médiateur de l'eau :
Résidence Caraïbes, 6, rue Euvermont-Gène
97 110 POINTE-A-PITRE



> CAP EXCELLENCE ACTEUR D'UNE AMÉLIORATION DU SERVICE DE L'EAU

Dans le cadre du « Plan Eau DOM », deux appels à projets ont été lancés concernant l'amélioration des rendements des réseaux et la réduction des volumes d'eau potable non comptabilisés. Il s'agit, concrètement, de lutter contre les trop nombreuses fuites sur le réseau et de mettre en place un système de compteurs fiables et efficaces. Pour les villes des Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre, c'est Cap Excellence qui a pris la maîtrise d'ouvrage des opérations qui y seront réalisées.

Au 1^{er} janvier 2017, les réseaux d'eau potable de Cap Excellence enregistraient un rendement de 52%. Compte tenu de la nécessité de remettre à niveau les ouvrages du service au regard des dispositions arrêtées dans le schéma directeur d'eau potable Pointe-à-Pitre/Abymes et du plan de réduction des pertes du territoire Abymes/Pointe-à-Pitre/Baie-Mahault, Cap Excellence a fait le choix de déposer sa candidature dans le cadre de l'appel à projets « Recherche et réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable et amélioration des rendements » lancé par le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) de Guadeloupe en amont du « Plan Eau Dom ». Elle a fait de même dans le cadre de l'appel à projets « Réduction des volumes d'eau potable non comptabilisés ». Sur le territoire communautaire, 40% du parc des compteurs abonnés ont de plus de 15 ans et sont donc obsolètes. Le projet de Cap Excellence porte sur le renouvellement de 5000 compteurs du parc datant de plus de 15 ans sur une période de 1 an. L'objectif final est une mise à niveau du parc de compteur en 5 ans.

Vers une solution concertée avec l'ensemble des acteurs de l'eau

Mi-janvier 2018, les présidents d'EPCI ont trouvé un accord sur un plan d'investissements d'urgence pour la remise en état des réseaux en eau. Au lendemain de la signature de cet accord, le Président de Région organisait, le jeudi 18 janvier 2018 une réunion à laquelle étaient conviés le Conseil départemental et les EPCI. Il s'agissait de préparer la prochaine Conférence Territoriale de l'Action Publique convoquée le 1^{er} février 2018 à l'Hôtel de Région, avec la Préfecture de Guadeloupe. Au terme de cette rencontre un relevé de décision était signé par les différentes parties, validant la réalisation d'un programme de travaux d'urgence en matière d'eau potable d'un montant de 71 millions d'euros. Un accord entre les 6 Communautés d'Agglomération et de Communes en charge de la compétence eau avec

La Région et le Département, dont s'est réjoui le Président de Cap Excellence : « Cet accord jette les bases d'un traitement au plus vite des travaux d'urgence nécessaires à la suppression à court et moyen termes des tours d'eau et quelques pénuries prégnantes pour un certain nombre de territoires de la Guadeloupe », a déclaré Eric JALTON.

Concernant particulièrement le territoire de Cap Excellence, la mise en place de ce plan d'urgence permettra au SIAEAG de mieux faire face à ses obligations de fournisseur d'eau notamment à Cap Excellence.

« A cet égard, rappelons que 100% de l'eau que Cap Excellence distribue à Baie-Mahault et 2/3 aux Abymes proviennent des 3 usines et canalisations du SIAEAG (usine de Moustique et Vernou du SIAEAG pour Baie-Mahault et usine de Belle-Eau-Cadeaux du SIAEAG pour Les Abymes) », rappelle Eric JALTON.

En conséquence, aider le SIAEAG à réparer et entretenir des ouvrages, c'est aider Cap Excellence et l'ensemble du territoire de la Guadeloupe. « Nous nous réjouissons donc que l'Etat ait accepté d'entendre la volonté et les choix de l'ensemble des communautés, et consenti à accompagner le plan d'actions prioritaires qui résulte de l'accord de l'ensemble des élus locaux sur l'eau », conclut le Président de Cap Excellence. ■

Cap Excellence se réjouit d'avoir pris une part active et pragmatique dans l'élaboration d'un accord entre élus guadeloupéens sur une position commune.



RÉSEAUX EAUX • TRAITEMENT & PRODUCTION

- Tous types de travaux : Eau potable, Assainissement
- Grande expérience : Production, Traitement, Réseaux
- Expertise et moyens matériels







TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT-CANALISATION-RESEAU SEC

REHABILITATIONS RESEAUX



10, Quartier Sisyphe • Voie Verte
97122 BAIÉ-MAHAULT
Tél.: 0590 89 78 26 • 0690 35 55 14

contact@trav-eaux.com



Le territoire communautaire accueille chaque jour 200.000 personnes et près de 175.000 véhicules convergent quotidiennement vers Cap Excellence ou traversent les trois villes du territoire. Dès 2014, les élus de Cap Excellence ont donc décidé de proposer une offre de transport public maillant ce territoire afin de relier les différents pôles d'activités.

> LE TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE DE CAP EXCELLENCE

L'initiative répondait à l'appel à projet national lancé sur le transport public. Il s'agissait pour les élus communautaires de proposer une réponse à l'urgence qui est celle de la mobilité des habitants qui vivent dans des quartiers où, s'ils n'ont pas un véhicule personnel, ne peuvent facilement se déplacer pour aller chercher un emploi, aller travailler ou se rendre dans une administration.

Il s'agissait également de permettre une égalité d'accès aux loisirs, aux sports et à la culture à l'ensemble des habitants de la communauté d'agglomération.

Se basant sur la réflexion conduite par le Syndicat Mixte des Transports (SMT) du Petit Cul-de-sac Marin, le choix de mettre en place un système de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) s'est imposé. Il s'agit de réserver un espace sur la chaussée pour permettre le déplacement d'un Bus à Haute Niveau de Service (BHNS), option sur laquelle la région Guadeloupe accepte d'accompagner la Communauté d'agglomération. Un réseau régulier qui assure le transport public avec un temps de déplacement fixe et des amplitudes de fonctionnement qui permettent de se déplacer le soir et les jours fériés.

Lancé, il y a un peu plus de trois ans, le projet de Transport Collectif en Site Propre de Cap Excellence est intimement lié au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain du territoire communautaire. Le NPNRU, qui concerne les 7 quartiers prioritaires « Politique de la ville »

définis par l'Etat en 2014, devra se mettre en oeuvre avec le TCSP et les études pour ces deux gros chantiers avancent au même rythme. Cap Excellence a décidé de prendre en main les études d'impact, les études de dimensionnement ainsi que les études de marché pour pouvoir lancer ce TCSP.

Dans le cadre de l'appel à projets national, l'Etat a engagé près de 30 millions d'euros sur un tracé qui partait de nouveau CHU pour irriguer l'ensemble des opérations de rénovation urbaine et de résorption de l'habitat insalubre, jusqu'à Pointe-à-Pitre. Depuis, le tracé inclus la zone de Jarry, faisant passer le projet 220 millions à 350 millions d'euros. Ce budget conséquent sera en parti couvert par Cap Excellence et le SMT, mais doit être complété de subventions du Conseil départemental, du Conseil régional et du Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER).

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) doit également soutenir le projet sous forme de prêt-relais ou de subvention.

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a elle déjà apporté sa contribution, consciente que c'est avec ce TCSP que pourront être mutualisés les équipements qui verront le jour dans le cadre du renouvellement urbain en chantier.

Ce projet de Transport Collectif en Site Propre, a été l'occasion pour Cap Excellence d'expérimenter une

gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales. Une GPECT qui, depuis, a été étendue à d'autres grands chantiers du territoire communautaire comme celui du Centre des Arts et de la Culture à Pointe-à-Pitre, du Centre Hospitalier Universitaire ou du Lycée de Baimbridge.

Pour la première tranche du chantier du TCSP, les services de Cap Excellence prévoient environ 600 équivalents temps plein pour la construction. A cela devraient s'ajouter 150 contrats à durée indéterminée, dans une multitude de métiers, pour la gestion de ce nouveau service. Des emplois directs créés, mais aussi des retombées sur l'ensemble de l'activité économique du territoire des villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre.

Un réseau régulier de transport permettant de se déplacer le soir, le week-end et les jours fériés, donne à tous accès aux équipements culturels et contribuera à la rentabilisation de ces équipements. C'est aussi la possibilité offerte aux ménages de réduire considérablement leur budget dans lequel le transport représente près de 30%.

Le dernier intérêt majeur de ce projet de Transport Collectif en Site Propre est du domaine environnemental. Mettre en place un TCSP, c'est contribuer au développement durable de l'archipel de Guadeloupe. ■

IID
LLD SYSTEM

ENTREPRISES, PARTICULIERS
CONDUISEZ EN TOUTE CONFIANCE



✓ **DES TARIFS PRIVILÉGIÉS**
DES PRESTATIONS À LA CARTE



✓ **UN SERVICE APRÈS-VENTE ACTIF**
UNE ASSISTANCE RAPIDE



✓ **DES CONTRATS SUR-MESURE**
ADAPTÉS À VOS BESOINS

LA LOCATION LONGUE DURÉE : UN CHOIX ÉCONOMIQUE À VOTRE AVANTAGE

CONTACTEZ NOTRE SERVICE COMMERCIAL :

☎ 05 90 93 45 04 ☎ 06 90 33 93 05 @ info@lldsystem.fr
www.lldsystem.fr

> 500 000 AMPOULES LED POUR RÉDUIRE NOTRE FACTURE

Durant le mois du Développement Durable, du 30 mai au 30 juin 2017, 500.000 ampoules LED étaient proposées à partir de 1 euro dans le cadre de l'opération « Rassemblons nos énergies, faisons notre part ». Une offre reconduite jusqu'au 30 septembre 2017.

Sur les 33.334 lots prévus, 5.487 ont été distribués, soit 82.305 ampoules remises au terme de l'opération, dont plus de la moitié aux habitants des trois villes du territoire communautaire. Sur ces 5.487 lots, 4.133 ont été remis à des foyers en grande précarité.

Ces lampes à diodes électroluminescentes étaient proposées sur une quinzaine de sites dans les villes des Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre. L'opération a permis la distribution d'un lot de 15 ampoules LED par foyer fiscal ainsi que de 2 économiseurs d'eau de 1€ à 30€ en fonction du revenu fiscal pour tous les habitants de la Guadeloupe. Après s'être pré-inscrit sur le site internet de Cap Excellence, chacun pouvait venir retirer son lot muni de son code de retrait et de sa pièce d'identité dans différents points sur tout le territoire de Cap Excellence.

L'opération « *Rassemblons nos énergies, faisons notre part* » a pu être réalisée grâce au dispositif français des certificats d'économies d'énergie qui permet de financer des opérations pour les particuliers aux revenus les moins élevés. Il fonctionne selon le principe que les énergéticiens doivent payer une pénalité s'ils n'aident pas les consommateurs à faire des économies d'énergie. Ce programme est encadré et contrôlé par le ministère en charge de l'énergie.

Cette opération pilotée par la Communauté d'Agglomération Cap Excellence s'inscrivait dans le cadre de la maîtrise et de l'économie d'énergie et de la lutte contre la précarité énergétique. Elle constituait également une



action de sensibilisation et de pédagogie autour des grandes thématiques du Développement Durable. Depuis sa création, la Communauté d'agglomération Cap Excellence a fait du Développement Durable un véritable engagement et a rapidement initié son Plan Climat Énergie Territorial. Un PCET labellisé Cit'ergie en juin 2015 avant que la Communauté d'agglomération ne soit reconnue, en juillet 2016, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Chez les élus communautaires de Cap Excellence, travailler à construire le territoire selon un modèle de Développement Durable est apparu comme une nécessité et c'est naturellement qu'ils ont engagé la Communauté d'agglomération dans une démarche d'élaboration d'un Agenda 21 pour contribuer à freiner les dérèglements climatiques et construire un avenir plus respectueux de la planète et de ses habitants.

Le développement durable doit être le nouveau modèle économique du territoire de Cap Excellence et cette

ambition collective est menée autour de 5 finalités essentielles du référentiel national :

- l'épanouissement des êtres humains et la qualité de vie ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations ;
- la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources ;
- la lutte contre le changement climatique ;
- une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Cap Excellence a engagé le territoire communautaire dans cette marche vers l'élaboration de son Agenda 21, mais, comme pour les autres chantiers qui touchent au quotidien des populations, c'est dans un exercice de co-construction qu'elle s'engage.

Ce document s'appuiera sur les contributions de l'ensemble des acteurs du territoire et une large concertation est en cours pour son élaboration d'ici le premier trimestre de cette année 2018. ■



**CENTRE DE TRI ET DE TRAITEMENTS
DES DÉCHETS INDUSTRIELS**

- Tri des déchets
- Transit du regroupement des déchets
- Négocie de métaux non ferreux et de batteries
- Destruction

*Le choix de l'efficacité pour la collecte
le tri et la valorisation des déchets*



Impasse F.Fournier, ZI Jarry Baie-mahault - Tél : 0590 38 57 29 - Email : de.caribeenne@wanadoo.fr

CAP EXCELLENCE SENSIBILISE AU TRI DES DÉCHETS

Je trie et
je composte !

Devenez un PRO du tri !

Nos Petits Conseils

- Je jette mes **EMBALLAGES MÉNAGERS** et **CADRETS EN VRAC** dans mon bac jaune
- Je jette les **BOUCHONS EN PLASTIQUE** sur la brouille ou le bac.
- Je **N'EMBRILLE PAS** mes déchets.

105 000 Habitants



NOUS COLLECTONS EN PORTE-À-PORTE...



LES DÉCHETTERIES & CENTRES D'APPORT VOLONTAIRE

EMBALLAGES & CARTONS • BOIS & PALETTES • MÉTAUX
DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES • DÉCHETS VERTS • ETC



TOP5 DES ERREURS DE TRI



LE GUIDE DU TRI

QUI • QUOI • OÙ • COMMENT • POURQUOI

Trier les déchets recyclables, c'est tout d'abord économiser les ressources naturelles qui risquent de nous manquer demain, fabriquer des produits à partir de matières premières recyclées, c'est protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé !

DANS LA BORNE VERTE



Mes déchets, je les aime
SANS BOUCHONS NI COUVERCLES !

DANS LA BORNE OU LA POUBELLE JAUNE



Mes déchets, je les aime
EN VRAC et SANS SAC

DANS MA POUBELLE EN MÉLANGE



MÉMO COMPOST

DE PRÉCIEUX CONSEILS POUR OBTENIR UN COMPOST DE QUALITÉ.

POURQUOI COMPOSTER les déchets du jardin et de la cuisine ?

"Parce que nos poubelles contiennent au moins 30% de déchets organiques qui peuvent être détournés vers un composteur domestique."



Un ménage produit en moyenne chaque année 200 kg de matière organique qui peut donner 100 kg de compost.

Avec mon compost, je nourris mon jardin, pas ma poubelle !

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Un geste éco-citoyen !



J'aide ma ville à gérer les déchets et diminuer les coûts de collecte



Je bénéficie d'un engrais naturel dans mon jardin



Je limite la quantité de déchets enfouis ou incinérés



Je contribue à la préservation de mon île

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de décomposition des déchets organiques issus de la cuisine et du jardin, par des champignons, des micro-organismes et des vers de terre. Il permet d'obtenir un produit comparable au terreau appelé le compost.

Quels sont les déchets à composter ?



Matières brunes 40%



Matières vertes 60%

Quels sont les déchets à NE PAS composter ?

Imprimés de couleur • Restes de viande et de poisson
Sable • Gravier • Cendres • Couches culottes • Métaux
Plastique • Excréments d'animaux domestiques

6 conseils pour le compostage des déchets

1. Faire de bons mélanges entre les matières
2. Retourner et aérer souvent, sans tasser les déchets
3. Conserver une certaine humidité
4. Surveiller la température les premiers mois
5. Ne pas apporter de substances nocives ou polluantes
6. Utiliser le compost mûr

LES GESTES À NE PLUS PRATIQUER

Brûler les déchets verts ou les déposer en dehors des jours de collecte • Jeter les déchets organiques valorisables dans la poubelle.

MATÉRIAUX	RAPPORT C/N MOYEN	MODE DE DÉCOMPOSITION
Gazon	8	Matières vertes et humides très faciles à décomposer
Débris de végétaux	15	Matières vertes assez faciles à décomposer
Feuilles fraîches	40	Matières brunes à décomposition assez rapide surtout si elles sont broyées
Pailles sèches	80	Matières brunes et sèches, avec peu de lignine décomposition plus longue
Copeaux de bois	300	Matières brunes, sèches et ligneuses, à décomposition lente

Le carbone (C) est un structurant du compost, mais les matières brunes et dures sont plus longues à composter. L'azote (N) joue le rôle de combustible, matières vertes et humides faciles à décomposer. Le rapport C/N idéal est à déterminer dans chaque cas. Par exemple, C/N trop faible (inférieur à 15) conduit à des pertes d'azote alors qu'un C/N trop élevé ralentit la décomposition.

INFOS PRATIQUES & NUMÉROS UTILES



DÉCHETTERIE DE PETIT-PÉROU

Lundi de 13H00 à 18H00

Mardi au Samedi de 06H00 à 18H30

Dimanche de 06H00 à 13H00

ZAC de Dugazon de Bourgogne - 97139 Les Abymes

Tél. : 05 90 82 93 71

DÉCHETTERIE EDOUARD BENITO ESPINAL

Lundi au Samedi de 07H00 à 17H00

La Gabarre - Carrefour du Grand Camp

97139 Les Abymes

Tél. : 05 90 21 70 00

CENTRE DE REGROUPEMENT DEEE

Lundi au Vendredi de 07H00 à 14H00

Samedi & Dimanche de 08H00 à 13H00

Allée des télécommunications - La Jaille

97122 Baie-Mahault

CENTRE DE REGROUPEMENT DE JARRY

Lundi au Vendredi de 6h00 à 13h00

Samedi de 6h00 à 12h00

Rue de l'Industrie - ZI de Jarry

97122 Baie-Mahault

Communauté d'Agglomération CAP Excellence

DGA Services Urbains & Cadre de Vie

Direction Prévention & Gestion des déchets

Pôle Technique de Grand-Camp - 97139 ABYMES

Tél. : 05 90 47 72 20 • Courriel : gestiondechets@capexcellence.net

PÔLE TERRITORIAL DES ABYMES

SUIVI OPÉRATIONNEL

Boulevard ZAMI - Dothémare

97139 LES ABYMES

Tél. : 05 90 89 85 75

COURRIEL : pole.abymes@capexcellence.net

PÔLE TERRITORIAL DE BAIE-MAHAULT

SUIVI OPÉRATIONNEL

Allée des télécommunications - La Jaille

97122 BAIE MAHAULT

Tél. : 05 90 41 31 36 • 05 90 41 31 37

COURRIEL : pole.baieamahault@capexcellence.net

PÔLE TERRITORIAL DE POINTE-À-PITRE

SUIVI OPÉRATIONNEL

Pôle Technique de Grand-Camp

97139 LES ABYMES

Tél. : 06 90 33 71 44 • 06 90 74 10 02

COURRIEL : pole.pointeapitre@capexcellence.net

UNE INCERTITUDE, UNE QUESTION... **CONTACTEZ-NOUS !**

0 800 315 315

Service & appel
gratuits

gestiondechets@capexcellence.net

S'OUVRIR SUR LA CARAÏBE POUR SE DÉVELOPPER

S'ouvrir à l'international, à son espace géographique immédiat d'abord, est une exigence du développement durable.

Le champ de la coopération avec nos voisins de la Caraïbe est immense. Il concerne aussi bien le marché agricole que celui des services, des équipements et des savoirs. A nous maintenant de prendre notre place dans la coopération Caraïbe, de préparer l'insertion régionale, en allant y échanger et valoriser des savoirs et savoir-faire, sur lesquels nous sommes sollicités, spécialement par Haïti en matière de déchets, de renforcement des capacités ou d'organisation agricole.

C'est au cours du Conseil Communautaire du mercredi 1^{er} février 2017 que les élus de Cap Excellence ont approuvé cette volonté d'ouverture à l'international du territoire. Ils engageaient ainsi, la communauté d'agglomération à initier des actions de coopération en rapport avec les enjeux du territoire, la valorisation de ses équipements et du savoir-faire de ses entreprises. Les problématiques liées au réchauffement climatique, à l'agriculture, à l'eau, à la construction de logements, au renforcement des capacités institutionnelles ou au traitement des déchets sont en effet, des domaines où Cap Excellence dispose de ressources et de savoir-faire qu'elle peut valoriser dans la zone Caraïbe.

Deux actions de coopération sont actuellement en cours : l'une portant sur les déchets, l'économie circulaire et l'environnement ; l'autre sur le renforcement des capacités avec Port-au-Prince et le RECAJ (REgroupement des Communes de l'Arrondissement de Jacmel) dont la capitale est Jacmel.

Répondant aux sollicitations d'une délégation d'élus Haïtiens, venue en visite en Guadeloupe au mois de novembre 2016, Cap Excellence a depuis organisé deux missions en Haïti, conduites par Mrs Rosan RAUZDUEL et Dominique BIRAS Vice-présidents de Cap Excellence.

La mission effectuée du 2 au 7 décembre 2017, à l'occasion des 2^{ème} Assises de la coopération décentralisée Franco-Haïtienne, a associé, à la demande du Président de Cap Excellence, une délégation du monde agricole conduite par Patrick SELLIN, Président de la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe, conseiller communautaire de CAP Excellence, accompagné de trois de ses élus Joseph NESTY, Harry RUPERE et Ruidy TESSIER.

En marge de ces assises, les rencontres de la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe avec la Chambre d'Agriculture Haïtienne (CHAGHA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Haïtienne ont débouché sur un accord de coopération portant sur l'organisation de la profession et l'anticipation du grand marché agricole dont l'implantation est prévue aux Abymes et auquel Eric JALTON, Président de Cap Excellence, accorde une importance historique toute particulière.

Deux autres accords ont été signés en marge de ces assises, ils concernent le renforcement des capacités avec le RECAJ, et les déchets avec Port-au-Prince et le Regroupement des Communes de l'Arrondissement de Jacmel. Au terme de la déclaration finale de ces assises la coopération avec Haïti devrait pouvoir s'inscrire dans un cadre mieux coordonné, au sein de « l'Union des Collectivités de la Caraïbe » spécialement créée pour territorialiser la réflexion et la définition des politiques publiques de coopération, de telle sorte qu'elles impliquent plus et



Deux missions ont déjà été organisées en Haïti par CAP Excellence

**LA
NATURE
NOUS
INSPIRE** **JARDINS
& PAYSAGES**

**CONCEPTION ET REALISATIONS
D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS**



TEL : 0590 384 446
FAX : 0590 384 447
MAIL : jardins.et.paysages@wanadoo.fr

RUE FERDINAND FOREST
JARRY – 97122 BAIE-MAHAULT
GUADELOUPE

mieux les territoires et les acteurs et qu'elles apportent des réponses en adéquation avec les besoins de l'espace Caraïbe.

Les élus présents de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane ont souscrit à cette initiative qui répondait à une attente de tous.

Portée par, Mr Jude Edouard PIERRE, Président de la Fédération Nationale des Maires d'Haïti et Maire de la ville de Carrefour, cette initiative vient à point pour redonner à Haïti la main sur le choix de ses coopérations, de ses priorités, de ses relations avec les acteurs de la société internationale et les ONG.

Cette union, à condition de la faire vivre, est un pas de plus vers des relations de coopération gagnant-gagnant entre les pays de la Caraïbe. ■

> CAP EXCELLENCE FORME SES CADRES ET SES ÉLUS AUX FONDS EUROPÉENS



Jacques CARILLO, Directeur associé d'EDATER, a animé cette formation

Le 23 novembre 2017, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence organisait une séance de formation et d'information sur les fonds européens de la période de programmation 2014-2020. Il s'agissait de sensibiliser les élus, les cadres, mais aussi certains chefs d'entreprise du territoire communautaire sur l'intérêt de faire appel à ces fonds et les mécanismes pour y avoir recours.

« **A**yez le réflexe fonds européen dans le montage de vos projets ». C'est le message passé au cours de cette journée animée par Jacques CARILLO, Directeur associé d'EDATER, une société de conseil spécialisée dans le développement territorial et l'évaluation des politiques publiques. Face à lui des élus, des cadres de Cap Excellence et une vingtaine de chefs d'entreprise des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre. Il s'est attelé à leur permettre de mieux connaître les rouages et les règles de financement des fonds mis à la disposition des institutions et des entreprises des Régions Utrapériphériques par l'Union Européenne.

- Quels programmes solliciter ?
- Quels axes et quelles actions peuvent les concerner ?
- Quels types d'actions, quels bénéficiaires, quels publics sont concernés ?
- Quels modes d'allocation des fonds ?

Les réponses à toutes ces questions ont été apportées aux bénéficiaires de cette journée de formation et d'information. Il s'agissait pour Cap Excellence de mobiliser les acteurs concernés sur l'intérêt, pour le développement du territoire communautaire, d'avoir recours à ces fonds structurels visant à réduire les écarts entre les différentes régions de l'UE. Des fonds qui permettent de favoriser la croissance et l'emploi dans le cadre de la « Stratégie Europe 2020 », pour faire face à la crise et aux grands défis de l'UE. Cette stratégie européenne, signée en 2010, vise une croissance « *intelligente, durable et inclusive* » et fixe des objectifs en matière de recherche et de développement, d'emploi, d'éducation, de lutte contre la pauvreté, mais aussi en matière de climat. Dans ce dernier domaine, l'Europe se fixe pour objectif une diminution de 20% des émissions de gaz à effet de serre et une augmentation de 20% de l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables ainsi que de l'efficacité énergétique. Pour parvenir à atteindre ces objectifs, et bien d'autres encore, les 28 Etats membres ont débloqué 960 milliards d'euros.

Pour rappel, au total en Guadeloupe, les Programmes Européens représentent 1 milliard, 21 millions d'euros répartis entre le FEDER (522 000 000 €), le FSE (254 000 000 €), le FEADER (171 000 000 €), la coopération territoriale européenne (65 000 000 €) et le FEAMP doté de 9 millions d'euros pour l'accompagnement de la filière pêche.

Depuis la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropole, du 27 janvier 2014, la Région Guadeloupe est autorité de gestion du FEDER, du FEADER et d'une partie du FSE, soit pas moins de 855 millions d'euros sur la programmation 2014-2020. ■



Des élus et des chefs d'entreprises du territoire on bénéficié de cette formation



Avoir les bons réflexes pour le montage des dossiers de financement européen

**Ayez le réflexe
Fonds Européens
dans le montage
de vos projets**

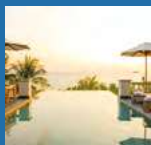
SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DES EAUX



- Fosse toutes eaux
- Micro stations sans apport d'énergie
- Micro stations ultra compactes (traitement aux plantes, fibre coco, système drainant écologique ...)



- Traitement des rejets industriels
- Pose de VRD
- Contrat d'entretien et d'exploitation



- Traitement de l'eau de piscine
- Récupérateur d'eau pluvial
- Bac tampon pour l'eau potable
- Poste de relevage
- Pompes

**1er installateur Guadeloupéen
agrémenté pour la pose de station
d'épuration à la fibre végétale**



**SPÉCIALISTE DE L'ÉPURATION
AUTONOME COMPACT ÉCOLOGIQUE
ET ÉCONOMIQUE**

Tél. : 0690 703 966
Email : avenet.hds@gmail.com



Hydro Dom Solutions

➤ RENOUVELLEMENT URBAIN : QUATRE QUARTIERS DE CAP EXCELLENCE PRIORITAIRES

En mars 2015, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a retenu quatre quartiers de l'agglomération sur les sept inscrits dans la géographie prioritaire au titre de la politique de la ville.

Les quartiers de la Cour Charneau-Raizet, Vieux-bourg-Les lauriers, Grand-Camp et Mortenol connaissent des dysfonctionnements socio-économiques et urbains, si bien que la collectivité et l'ANRU convergent vers la nécessité d'y intervenir par une action publique forte. Ces quartiers concentrent un habitat collectif ou diffus dégradé, ils présentent les stigmates de quartiers en souffrance, c'est-à-dire un fort taux de chômage, une économie fragile, une population vieillissante, un habitat qui se paupérise et un sentiment d'insécurité grandissante. Ces quartiers situés aux franges des périmètres des grandes opérations de rénovations menées ces cinquante dernières années, présentent pourtant de forts potentiels urbains, économiques, historiques et culturels qui confirment la nécessité et la volonté d'y mener une action publique forte au travers d'un projet partenarial qui réunit tous les acteurs de la ville, « *de la vie* ».

Leur renouvellement urbain contribue à la stratégie de développement de la Communauté d'Agglomération. Depuis de nombreuses années, les communes membres se sont évertuées, notamment par des opérations de résorption de l'habitat insalubre, à lutter contre l'enclavement des quartiers tels que Zamia Carénage, le Grand Boissard ou encore Agathon, et ce, afin de favoriser l'inclusion sociale de leurs habitants. C'est une démarche de longue haleine qui a permis de sortir de nombreuses familles guadeloupéennes, Baie-Mahaultiennes, Pointoises et Abymiennes, de conditions de vie et de précarité inacceptables à notre époque.

Cap Excellence poursuit ce travail en s'appuyant sur des thématiques telles que l'habitat et le cadre de vie, l'activité économique, la précarité énergétique, la gestion des déchets, le transport et la mobilité. Elles constituent les fondements de la stratégie urbaine d'habitat, de développement économique, de transport qui sera mise en œuvre. L'objectif est de parvenir à un rééquilibrage du territoire et une équité au regard de la mobilité, de l'emploi, du commerce et du cadre de vie, facteurs d'attractivité.

Le bilan des premières actions réalisées

Les premières actions ont consisté à élaborer le cadre de travail et la feuille de route pour les années à venir. Cap Excellence est le porteur de projet et elle intervient de ce fait en collaboration avec ses partenaires. Il convenait d'établir les bases de ce partenariat local que la Communauté d'Agglomération portera par la suite au niveau national, notamment devant les instances de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). Cela a été l'occasion d'identifier l'ampleur de la tâche et de hiérarchiser les périmètres d'intervention souhaités. Ainsi l'action de Cap Excellence portera prioritairement sur les secteurs désignés désormais comme « *le cœur d'agglomération* » à savoir Vieux-Bourg / Les Lauriers et Charneau, Raizet. Pour autant, la réflexion et les études nécessaires se poursuivent à l'échelle de l'agglomération ce qui permettra d'établir le projet de territoire qui doit mener à la « *Métropole Caribéenne* ». ■



POINTE-À-PITRE ET LES ABYMES RETENUES EN « ACTION COEUR DE VILLE »

Le mardi 27 mars 2018, Jacques MEZARD, le ministre de la Cohésion des territoires annonçait que les villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes étaient retenues, parmi 222 autres, pour bénéficier du Plan National « Action cœur de ville ». Ces deux villes du territoire communautaire, vont bénéficier d'une convention de revitalisation sur 5 ans, pour dynamiser leurs centre-bourg.

La mise en œuvre du plan et son financement seront territorialisés. Un comité local de projet, sera chargé du suivi de la mise en place des actions définies dans le cadre de ce plan d'action sur 5 ans. Les deux villes bénéficieront d'un cofinancement de la Caisse des dépôts et consignations, de l'Agence nationale de l'habitat et d'Action Logement. Le plan « Action cœur de ville », vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire. La dynamisation du cœur de ville bénéficiera à terme à l'ensemble du bassin de vie.

La dynamisation du cœur de ville bénéficiera à terme à l'ensemble du bassin de vie, notamment dans les domaines du développement économique et commercial, de la mise en valeur du patrimoine ou de la connexion.



> SÉMINAIRE ITINÉRANCES TERRITORIALES : LES CŒURS DE VILLE À L'HORIZON 2030

Dans le cadre de la promotion et de la présentation de son Projet de Territoire, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence a lancé ses séminaires « Itinérances Territoriales : les cœurs de ville à l'horizon 2030 ».



Jacques BANGOU, maire de Pointe-à-Pitre et 1^{er} vice-président de Cap Excellence s'est réjoui de la qualité des échanges



La finalité de ces rencontres est de mettre en perspective l'ensemble des projets d'aménagement et de développement des centres-villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre. Elles s'adresseront à l'ensemble des acteurs de l'aménagement, du développement économique et touristique du territoire.

Le premier séminaire qui s'est tenu le mardi 24 octobre dernier a porté sur les projets structurants du centre-ville de Pointe-à-Pitre, dont la densité et la confluence laissent entrevoir les transformations majeures de la Ville en vue de renforcer son attractivité et de redynamiser le commerce.

Cette journée s'est déroulée en 2 temps : Le matin, une présentation de l'ensemble des opérations et projets portés par les partenaires suivants a été faite :

- la Communauté d'agglomération Cap Excellence à travers les projets d'itinéraires touristiques, la passerelle reliant la Darse au MACTe et l'esplanade de la rue Achille René-Boisneuf ;
- la ville de Pointe-à-Pitre à travers l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU), le stationnement ;
- l'Etat représenté par Monsieur le Sous-préfet qui a exposé la livraison prochaine du nouveau tribunal ;
- le Conseil Départemental qui a présenté les projets de rénovation du musée Schœlcher et du collège De Kerma-dec ;

- le Grand Port Maritime de Guadeloupe qui a présenté son projet Karukéra Bay ;
- l'Etablissement public foncier (EPF) qui en accord avec la ville, intervient sur plusieurs îlots et permet une accélération des projets immobiliers publics et privés sur les parcelles du centre-ville ;
- l'association Odysée qui a présenté l'action citoyenne « Pli Bel Lari ».

"C'est ensemble que nous construisons ce que nous faisons et ce que nous avons bâti aujourd'hui, il me semble que ça a de l'avenir."

Durant l'après-midi, trois tables rondes autour des thématiques suivantes ce sont tenues :

- Comment « Vivre le centre-ville demain ? »
- Comment installer une « mobilité apaisée » en centre-ville ?
- Tourisme : attentes et retombées ?

Au terme de ce premier rendez-vous Jacques BANGOU, Maire de Pointe-à-Pitre s'est réjoui de la qualité des échanges : « C'est ensemble que nous construisons ce que nous faisons au niveau de Cap Excellence. Et ce que nous avons bâti aujourd'hui, il me semble que ça a de l'avenir. Cette étape d'aujourd'hui a été fondamentale et elle ne manquera pas de s'améliorer dans le temps et de se fortifier en allant visiter les autres pans du territoire », dira le 1^{er} Vice-président de Cap Excellence.

Les prochains séminaires seront organisés dans les villes de Baie-Mahault et des Abymes durant le 1^{er} trimestre 2018. ■

Nos partenaires

POMPE PROTELEC

Spécialiste aux Antilles depuis 30 ans

Tel. 0590 26 77 21
Courriel : contact@pompesprotelec.com

La pompe qui vous convient se trouve chez nous

Imm les Flandres
Jarry
7h - 17h sans interruption
www.pompes-protelec.com
f Pompes Protelec



Le terminal régional Guadeloupe Pôle Caraïbe



Port de Jarry à Baie-Mahault

L'ACTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE CAP EXCELLENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence fait partie du bassin d'activité et d'emplois le plus dense du département.

Les 16.000 entreprises qu'elle abrite regroupent plus de 61.000 emplois et le territoire de Cap Excellence est le seul à accueillir 18 zones d'activités économiques dont celle de Jarry.

La densité de son tissu économique fait de Cap Excellence un véritable chef de file en matière de développement économique.

ENTRETIEN AVEC RÉGIS ZEBUS

Directeur Général Adjoint au Développement Economique, au Tourisme & à la Prospective de Cap Excellence présente l'action menée par la Communauté d'Agglomération pour le développement économique des villes des Abymes, de Baie-Mahault, et Pointe-à-Pitre.



Sur quoi se base l'action économique de Cap Excellence ?

Nous avons le Schéma Directeur de Développement Economique (SDDE) et le Programme d'Actions Stratégiques Economiques de Cap Excellence (PASEC). Ces deux documents de base où sont définies les orientations politiques des élus de Cap Excellence en matière de développement économique et de promotion du tourisme d'une part et d'autre part les projets et actions à réaliser qui concernent en particulier, la gestion et la modernisation zones d'activités économiques, l'aménagement économique, l'accompagnement des opérateurs économiques, la création d'entreprises et la promotion du tourisme.

Ces deux documents cadres nous permettent de décliner les grandes orientations de la mandature au travers des actions et des projets que nous menons au quotidien.

De quelles ressources dispose Cap Excellence pour la mise en œuvre de cette Politique ambitieuse ?

Sous l'autorité du Directeur Général, Monsieur Christian GATOUX, nous avons une direction générale adjointe de l'économie du tourisme et de la prospective, dont j'ai la responsabilité avec la collaboration d'une vingtaine de techniciens, répartis sur 5 sites. Le Pôle « Economie et Tourisme » de Moudong qui regroupe les Directions, les 3 Pôles territoriaux « Economie et Tourisme » situés au cœur des centres villes et enfin, la pépinière d'entreprises innovantes AUDACIA.

A l'instar des autres DGA, nous apportons une assistance technique à deux commissions thématiques : la commission Développement Economique, dont la présidence déléguée est assurée par Mme Lyliane PIQUION et la Commission Tourisme, dont la présidence déléguée est assurée par Madame Marie-Corine LACASCADE. Nous disposons d'un budget annuel pour nous permettre de mettre en place ces différentes actions et projets.

Quel accompagnement peut proposer Cap Excellence aux entreprises et aux porteurs de projets du territoire ?

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence soutient certains dispositifs d'accompagnement à la création d'activité et d'entreprise, parmi ceux-ci, le dispositif CitésLab et l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui œuvrent avec grande efficacité, en particulier dans les quartiers, au profit de l'entrepreneuriat.

Dans le cadre du transfert de la compétence développement économique, nous avons pérennisé des actions à l'échelle intercommunale. Parmi ces actions phares, il y a « Les Ateliers de l'Entrepreneur » et « Les rendez-vous Economiques » qui permettent aux chefs et futurs chefs d'entreprises, de mieux appréhender la création, le développement et la transmission d'entreprise, de se rencontrer et de mutualiser leurs expériences et expertises respectives. de pouvoir être sensibilisés, et également de valoriser leur savoir-faire, à travers des forums, des conférences, des visites d'entreprises, des rencontres avec nos partenaires locaux et des chefs d'entreprise expérimentés.

— SGB, Entreprise de béton prêt à l'emploi éco-responsable

Première entreprise en Guadeloupe dans ce secteur d'activité, titulaire de la certification ISO 14 001, La Société Guadeloupéenne de Béton a mis en place un système de management environnemental intégré. Né du rachat d'Antilles Béton en 1980, elle génère aujourd'hui 50 emplois et dispose de trois unités de fabrication. Au-delà de son cœur de métier, SGB se démarque par le développement d'une économie circulaire en recyclant les déchets béton issus de des démolitions. Le volet environnemental devient au-delà d'une priorité, un gage de qualité et d'excellence.

— La SGB assure maintenant depuis 37 ans et de manière permanente la fabrication de béton prêt à l'emploi, plus communément appelé dans le jargon BPE, depuis ses trois sites d'activité Jarry, Saint François et Baillif. Elle a notamment participé à la réalisation d'ouvrages importants comme la centrale EDF de Jarry (55 000 m³ de béton livré sur 18 mois) ou le Mémorial Acte. En 1998, elle se lance dans une démarche environnementale. Dans la continuité de sa vision, son projet de modernisation de la centrale de Jarry limite ses impacts environnementaux (bardage pour la poussière et le bruit, limitation des consommations énergétiques, utilisation matériaux recyclés) tout en alliant la performance avec deux malaxeurs (3 m³ et 1,5 m³) permettant d'atteindre une cadence de production unique sur l'île de 70 m³/h !

— « Réduire le plus possible l'impact de son activité sur l'environnement à long terme »

La stratégie environnementale de la SGB est de prendre en compte à chaque étape de la vie de son produit l'impact que celui peut avoir sur l'environnement. C'est ainsi que l'eau souillée utilisée pour fabriquer le béton est traitée et réemployée. La gestion des déchets industriels est optimisée. Même le retour de béton non utilisé par le client est introduit dans une laveuse qui procède à la séparation entre l'eau d'un côté, et le sable et le gravier de l'autre. Ces éléments seront ensuite réutilisés pour la fabrication du béton. La volonté d'amélioration de l'entreprise s'inscrit dans une démarche éco-responsable rendue officielle par l'obtention de la certification ISO 14001 en 2015 sur tous ses sites de productions. Le but : limiter le plus possible l'impact de son activité sur l'environnement à long terme. Chaque année des objectifs quantifiés (mesure du bruit, de l'empoussièrement, contrôle de la consommation d'eau, ...). Et chaque année un audit est réalisé pour évaluer l'efficacité des actions mises en place, souligner les écarts par rapport aux objectifs attendus et conseiller sur les futures actions à programmer. Cette dynamique permet à SGB de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue et de développement durable. L'engagement des hommes et des femmes qui composent SGB est indispensable à la réussite de cette démarche.

— « Le recyclage répond aux enjeux de l'île et aux problématiques du secteur du BTP »

Preuve de ce nouveau tournant pris par l'entreprise, la valorisation de sa filière déchets optimisée en 2014 a permis d'engendrer des bénéfices environnementaux tel que : la valorisation d'un déchet en matière première, la préservation de la faune et la flore, l'augmentation de l'indépendance minière de la Guadeloupe. En effet, SGB collecte les gravats bétons issus de la démolition de bâtiment, ainsi que les boues résiduelles issues du processus de fabrication de son béton. Ces matériaux sont ensuite traités dans une installation de concassage - criblage sur Jarry pour produire :

- des matériaux de remblais (grave 0/20 et sable) destinés aux entreprises réalisant des travaux publics (canalisation, VRD)
- des gravillons réutilisés dans la fabrication du béton de SGB, qui répondent aux exigences de la norme NF, et celles liées aux risques sismique et cycloniques

Le recyclage répond donc aux enjeux de l'île et aux problématiques du secteur du BTP en trouvant une solution au stockage des déchets et en économisant les ressources minérales du territoire.

Contact
Rue Alfred Lumière — ZI JARRY
97122 BAIE MAHAULT
05 90 25 27 26



Le terminal international Guadeloupe Pôle Caraïbe



AUDACIA, la seule pépinière d'entreprises innovantes de l'archipel, installée à la Jaille et initiée par la ville de Baie-Mahault.



Zone Artisanal et Economique (ZAE) de Petit-Pérou aux Abymes



En 2017, nous avons organisé nos premiers ateliers de l'entrepreneur sur les trois villes membres de notre agglomération. Une soixantaine de jeunes chefs d'entreprise ont pu bénéficier gratuitement de conseils de consultants, dans le cadre d'un partenariat avec la Boutique de Gestion.

Même si la Guadeloupe est le Département qui crée le plus d'entreprises, le taux de mortalité des jeunes entreprises est encore très élevé. Il est donc logique que Cap Excellence apporte son concours à l'accompagnement des chefs et futurs chefs d'entreprises. Il en va de la solidité et de la pérennité de notre tissu économique, vecteurs de création d'emplois.

Nous organisons également des conférences sur des thématiques en lien avec le développement économique, la promotion du tourisme qui ont pour objectifs principal de répondre aux préoccupations des chefs et futurs chefs entreprises du territoire, quelque que soit le secteur d'activité.

Nous prévoyons bientôt d'organiser la première édition des Rendez-vous économiques de Cap Excellence qui vont permettre aux chefs d'entreprises du territoire de se réunir et d'échanger sur des problématiques liées à leur activité économique ou touristique.

Ces Rendez-vous économiques permettront de développer le réseautage entre les opérateurs économiques pour qu'ils apprennent à se connaître, à travailler ensemble, à coopérer. Ce temps fort économique sera organisé, en étroite collaboration avec nos partenaires que sont notamment le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les services décentralisés de l'Etat, l'université, les syndicats patronaux, les associations de chefs d'entreprises, l'Ordre des experts comptables, l'Ordre des avocats, l'ADIE, l'AFD, le secteur bancaire, l'UJEG RC et les chambres consulaires. Il s'agira de créer les conditions optimales d'une véritable mutualisation des expertises et des ressources locales au de l'entrepreneuriat.

A travers d'autres actions comme « *Jou a Tradisyon* » ou « *Le Centre-Ville en Mouvement* », nous permettons à des entreprises de valoriser de leur savoir-faire.

Nous gérons également AUDACIA, la seule pépinière d'entreprises innovantes de l'archipel, qui est installée à la Jaille et qui a été initiée par la ville de Baie-Mahault.

Je me permets de souligner que la promotion du tourisme fait également partie de nos compétences. Nous intervenons également afin de valoriser les nombreux atouts touristiques de notre territoire.

A titre d'exemple, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence apporte son concours actif à la promotion de certaines manifestations dont le carnaval et « *Jou a tradisyon* ».

Par ailleurs, Cap Excellence participe à la professionnalisation de l'accueil des touristes de croisières via le dispositif AMIT (Agents Mobiles d'Information Touristique) qui permet à une vingtaine de jeunes, issus des 3 villes membres d'informer et d'orienter les touristes.

Nous contribuons également à leur insertion par l'activité touristique.

Nous travaillons également sur 2 axes majeurs de notre tourisme à savoir le tourisme d'affaires et de congrès d'une part et d'autre part sur le tourisme mémoriel.

Le développement économique et la promotion du tourisme n'ont pas de frontières administratives



Antillopôle, le Parc d'Activités de l'Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes

La volonté du Président Eric JALTON et du Conseil Communautaire de Cap Excellence est de véritablement favoriser les initiatives privée à vocation économique et touristique et créatrices d'emplois, tout en renforçant l'esprit d'entreprise sur le territoire intercommunal notamment auprès des jeunes et dans les quartiers prioritaires.

Quelles sont les limites entre les actions de la Région Guadeloupe et celles de Cap Excellence ?

Elles sont complémentaires. Le Conseil Régional est chef de file du développement économique et s'appuie sur les communautés d'agglomération dont les prérogatives en matière de développement économique et de promotion touristique sont très clairement définies par la Loi NOTRÉ.

Nous travaillons en parfaite intelligence et collaboration avec la Région Guadeloupe. Nous envisageons de consolider cette coopération au profit d'un développement économique harmonieux de notre territoire communautaire et de l'archipel guadeloupéen.

Cap Excellence souhaite développer des coopérations techniques en matière économique et touristique avec les autres communautés d'agglomération, en respectant les spécificités et l'identité de chacun de nos territoires.

Le développement économique et touristique n'ont pas de frontières administratives.

Le temps administratif n'est pas toujours le temps de l'entreprise. A nous, EPCI à nous adapter à un environnement en pleine mutation afin de rendre les politiques publiques que nous menons, plus efficaces et plus proche des réalités.

Cette feuille de route définie par nos élus et le Directeur Général nous guide dans nos actions au quotidien. Nous avons des obligations de résultats. Les chefs et futurs chefs d'entreprises du territoire communautaire doivent trouver des réponses concrètes à leurs attentes et bénéficier d'un environnement productif performant, eu égard à nos prérogatives et nos ressources.

Quels sont les grands projets structurants qui sont programmés sur le territoire de Cap Excellence ?

Il y a bien entendu les 18 zones d'activités économiques que nous gérons en partenariat avec les 3 villes membres de l'agglomération et qui constituent une des vitrines de Cap Excellence.

Cap Excellence, dans le cadre de son PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) travaille activement à la réalisation de 2 projets structurants à vocation économique que sont le COTIAN (Complexe Technique International des Activités Navales et maritimes) qui se situera à Baie-Mahault et la plateforme de transformation agroalimentaire programmée sur le territoire des Abymes. ■

SOPSAG

NOUVEAU SHOWROOM

Boulevard de Houelbourg - Z.I. de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
Tél. 05 90 32 55 55 - Fax 05 90 26 85 97
Site : www.sopsag.fr

TOUTES FOURNITURES POUR PLOMBERIE, SANITAIRE, ASSAINISSEMENT, IRRIGATION

Roca

Ecoflo

SAP

SOCIÉTÉ ANTILLAISE DE PEINTURE - PLÂTRERIE

Entreprise générale de peinture et décoration
plâtrerie, cloisons sèches, faux plafonds restructuration des bétons,
ravalement et imperméabilisation des façades

TÉL	FAX	EMAIL
0590 955 319	0590 955 246	sa-peint@SAP.gp

➤ CAP EXCELLENCE RECONDUIT LE DISPOSITIF DES AMIT

Mis en place en 2008, à l'initiative de la ville de Pointe-à-Pitre, le dispositif AMIT (Agent Mobile d'Information Touristique) est depuis 2016 porté par Cap Excellence avec le concours de nombreux partenaires.

Un dispositif qui a montré son efficacité et que les élus communautaires ont décidé de reconduire pour la saison touristique 2017-2018.



La brigade d'agents mobiles (AMIT)

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence s'est engagée vers une stratégie visant à structurer, organiser et promouvoir économiquement les atouts touristiques de son territoire conformément à son Plan d'Actions Stratégiques Economiques Communautaires (PASEC) pour la période de 2015 - 2020.

Cette démarche a été renforcée par les dispositions de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) qui a transféré les compétences attribuées aux villes, en termes d'économie et de promotion touristique, aux communautés d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017. Cap Excellence assure donc la stratégie de promotion touristique des villes des Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre, toutes trois dotées d'un réel potentiel que la communauté d'agglomération s'attache à valoriser.

Ainsi, l'essor économique et touristique du territoire passe par le développement d'activités à fort potentiel d'emplois. Dans le cas du tourisme, sa contribution à la richesse de la Guadeloupe, et plus particulièrement du territoire de Cap Excellence, représente un enjeu et un potentiel de développement majeur, source de nombreux emplois pérennes, à l'instar du dispositif AMIT (Agent Mobile d'Information Touristique).

Les AMIT sont des agents d'information touristique mobiles, dédiés à l'accueil, l'information, l'orientation, le conseil et l'accompagnement des croisiéristes/touristes, et ce, durant toutes les escales, et en particulier celles s'effectuant les week-ends.

Ce dispositif est une opportunité en termes de création d'emplois et de revenus pour des jeunes du territoire, dans une zone où l'emploi touristique est une opportunité rare.

Les AMIT interviennent en agents de valorisation et de promotion, pour l'ensemble des infrastructures et équipements du territoire. Qu'il s'agisse de places, monuments, églises, de manifestations, les agents du dispositif sont formés pour transmettre l'information à partir des requêtes des touristes.

Ces agents ont précisément pour missions de :

- accueillir les croisiéristes à Guadeloupe Port Caraïbes et sur l'ensemble du périmètre touristique de la Ville de Pointe-à-Pitre ;
- présenter le périmètre et informer sur le patrimoine culturel, architectural et historique de la Guadeloupe ;
- distribuer des dépliants touristiques ;

- observer l'environnement du site touristique et prévenir en cas de risques les forces de l'ordre (mendicité, racket, vol, agression verbale ou physique, risques naturels, ...) ;
- alerter les services de sécurité et/ou de secours et de soins en cas d'agressions ou d'accidents ;
- comptabiliser la clientèle ;
- participer à la mise en œuvre d'actions d'animations.

L'évaluation faite pour la saison de croisière 2016-2017 montre l'efficacité du dispositif Agent Mobile d'Information Touristique et les retombées positives auprès des croisiéristes. Il en ressort que les agressions sont passées de 28 lors de la saison de croisière précédente à 5 signalées jusqu'à la fin du dispositif en avril 2017, que les marchandes ont repris possession du marché central et de ses étals, que certains commerçants réouvrent leurs enseignes et que les artisans sont venus s'installer autour de la place.

Les croisiéristes, eux, ont fréquenté davantage le centre-ville de Pointe-à-Pitre et sont restés plus longtemps au Centre Ville. Les croisiéristes ont ainsi fait part de leur satisfaction quant aux services offerts par les AMIT.

Considérant notamment la contribution du dispositif AMIT au dynamisme économique et au développement de l'attractivité touristique du territoire de Cap Excellence, les élus ont adopté au cours du Conseil communautaire du 13 décembre 2017 un plan de financement du dispositif d'un montant de 285.000 euros. Le dispositif sera porté par Cap Excellence avec les concours de partenaires financiers qui seront sollicités, tels que la Région, le Département de la Guadeloupe, le Grand Port Maritime de Guadeloupe, la Société Aéroportuaire et la Chambre

de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe. De plus, la ville de Pointe-à-Pitre, le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe et le Pôle Emploi participent pleinement à la mise en place du projet AMIT par la mise à disposition de biens matériels et immatériels essentiels au bon fonctionnement de l'opération. ■

Dispositif unique au départ et reproduit dans d'autres destinations de la Caraïbe, cette expérience de découverte permet aux croisiéristes de bénéficier de prestations offertes à tout instant de leur parcours, et ce, de manière gratuite.

DATA **GUADELOUPE**
network partner

SPÉCIALISTE

DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PETIT CANAL AUX MANGLES

STATION D'ASSAINISSEMENT INNOVANTE ET NATURELLE PAR FILTRES PLANTÉS DE VÉGÉTAUX

COTRAM assainissement

Z.I. DE JARRY - 651, RUE DE LA CHAPELLE
97122 BAIÉ MAHAULT
Tél. : 0590 38 14 14 • Fax : 0590 32 77 83

Jardin perovenche

ESPACES VERTS - ELAGAGE - NETTOYAGE

☎ 0590 23 26 32



> « LA BOUTIQUE » BY CAP CARNAVAL

Pour la Grande Parade unitaire du Dimanche Gras, Cap Excellence a mis en place « la Boutique du Carnaval », sur le Parvis de l'Hôtel de ville de Pointe-à-Pitre. Une expérimentation dans l'optique d'élargir cet espace de valorisation des savoir-faire locaux, aux deux autres communes du territoire communautaire pour le carnaval 2019.

Déjà contributeur depuis 2011, Cap Excellence est aux côtés du KZAKK, du Comité du Carnaval de Baie-Mahault et du GCCRP pour l'organisation de ces grands rendez-vous populaires. Cette année, ce sont 400 000 euros que la Communauté d'agglomération a alloué aux groupements et fédérations pour la sécurité, l'accueil des groupes ainsi que les récompenses aux différents concours.

A cela s'ajoutent les sommes engagées afin de financer les navettes et la prise en charge de certaines dépenses en logistique.

Sur le territoire communautaire, Cap Excellence est le plus important contributeur du carnaval



Si le carnaval est un grand rendez-vous culturel et identitaire, cet événement populaire peut aussi être un levier de développement économique. La Communauté d'agglomération Cap Excellence a donc décidé de s'impliquer encore plus activement dans l'organisation des trois grands rendez-vous que compte le territoire : « Doubout pou on gran vidé » aux Abymes, « Bémao Mi Mas », à Baie-Mahault et les parades des jours gras à Pointe-à-Pitre.

L'implication de Cap Excellence s'est traduite, cette année, par l'élaboration du concept « Cap Carnaval » et l'expérimentation de la « boutique du carnaval », dimanche 11 février, pour la « Grande Parade Unitaire et Fédératrice du Dimanche Gras » à Pointe-à-Pitre.



Avec le concours de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, des artisans ont été invités à exposer leurs productions locales sur le Parvis de l'Hôtel de ville durant toute la journée. Dans un espace aménagé et sécurisé, ils ont pu présenter aux touristes et aux spectateurs présents depuis le matin, leurs réalisations en lien avec le carnaval. Ils n'ont dépensé que pour la fabrication de leurs produits et ont encaissé la recette de leurs ventes.

Cette expérimentation est une première marche franchie vers un nouveau modèle économique du carnaval sur le territoire communautaire. Au regard des préconisations faites par le Centre d'Analyse Géopolitique et International (CAGI), Cap Excellence s'oriente vers un carnaval, levier d'un modèle économique innovant à travers le concept Cap Carnaval. ■



Morne Vergain, Les Abymes
Téléphone: 0590 85.41.53
Mail: contact@lemarcheconseil.fr

- **BOULANGERIE**
La boulangerie propose une large gamme de produits: de la baguette traditionnelle au pains spéciaux; une grande variété de viennoiseries dont des spécialités du Marché Conseil.
- **PÂTISSERIE**
Un grand choix de savoureuses pâtisseries fines et de gâteaux secs mêlant tradition et originalité; sans oublier la spécialité: le fraisier.
- **RÔTISSERIE**
Chaque semaine, Le Marché Conseil propose un menu varié. Des plats chauds, des salades à emporter ou à déguster sur place.
- **TRAITEUR**
Le Marché Conseil c'est aussi un service de traiteur pour tout type d'événement.
- **SERVICE LIVRAISON**
Commandez et faites-vous livrer à domicile ou sur votre lieu de travail.



> JOU A TRADISYON : UNE NOUVELLE DIMENSION

L'édition 2017 de « Jou a Tradisyon », le grand rendez-vous agricole, artisanal, culinaire et floral qui se déroule dans le cadre de Jarry en Fête, a connu une nouvelle fois un réel succès malgré le passage de l'ouragan Maria tout juste trois mois auparavant.

Dimanche 17 décembre, alors que l'on pouvait craindre une flambée des prix et une désaffection des producteurs, ils étaient bien présents parmi quelque 160 exposants de cette 14^e édition, portée par Cap Excellence. Initiée par la ville de Baie-Mahault, Jarry en Fête contribue à l'animation et au dynamisme de la Zone d'Activités Economiques de Jarry, Houelbourg, Moudong. Avec le transfert de compétences, ce projet est désormais porté par Cap Excellence et son Président, Eric JALTON, souhaite que ce même dynamisme soit mis en œuvre pour conserver le cachet et la notoriété de la manifestation, qui s'inscrit depuis plus de 13 ans, parmi les événements incontournables de notre département. Le succès de ce rendez-vous repose sur une étroite collaboration entre Cap Excellence et un comité de pilotage qui réunit en son sein, les partenaires de Jarry en Fête que sont les associations, les institutions, les collectivités et bien évidemment les opérateurs économiques bien évidemment les opérateurs économiques, au nombre desquels les membres de l'Association des agriculteurs de Baie-Mahault, présidé par Daniel FERGE.

Au cours des treize dernières années « Jarry En Fête » a engrangé des succès qui ont contribué à transformer la zone industrielle de Jarry-Moudong, à en changer l'image, à en faire un bassin pour l'emploi local, à changer sa représentation chez les Guadeloupéens et à affirmer Jarry comme un moteur pour le développement économique du pays. *« C'est dans ce même esprit, dans le même objectif, dans le même sens que la communauté d'agglomération Cap Excellence porte aujourd'hui Jarry en Fête, en ayant à cœur de le faire au nom de Baie-Mahault, qui en est le précurseur, mais désormais aussi de le porter au nom des villes membres de la Communauté d'agglomération Cap Excellence, qui veulent tout simplement que Jarry en Fête soit un exemple et qu'elle soit notre vitrine »*, déclarera Eric JALTON à l'ouverture de la fête.

A partir de cette édition 2017, « Jarry en Fête » a pris une nouvelle dimension pour devenir, sans cesser d'être un événement économique de proximité, *« un événement communautaire majeur, vecteur de développement durable, propice à l'éclosion d'entrepreneurs enracinés, innovants, frappés par la rage d'être compétitifs, de gagner leurs parts de marché, de faire gagner la communauté et le pays tout entier »*, a poursuivi le président de Cap Excellence dans son allocution.

Avec plus de 150 exposants et une moyenne de 35 000 à 40 000 visiteurs, cette manifestation demeure l'événement économique majeur du département et, au fil du temps, a su s'imposer comme le rendez-vous immanquable de la promotion du savoir-faire et du savoir-être Guadeloupéen. Pour sa 14^e édition « Jou A Tradisyon, Carrefour des savoir-faire », a mis en avant la production maraîchère des agriculteurs du territoire, mais aussi celle des artisans, des restaurateurs et des agrotransformateurs. La tradition avait sa place, singulièrement dans l'espace « jwé é jé » aménagé au centre de cet immense marché ouvert organisé par Cap Excellence avec l'appui du Conseil départemental et de la Région Guadeloupe. ■



**PARTENAIRE DE
VOS RÉUSSITES**

**Les actions de formations et d'insertion dans l'emploi :
une méthode, une solution efficace pour professionnaliser et insérer**

Plus on est éloigné de l'emploi depuis longtemps, plus les chances de réintégrer le marché du travail diminuent. L'insertion par le travail permet donc à ces personnes de retrouver la confiance en soi, de renouer avec une vie professionnelle et de là même avec la société. L'objectif étant d'être à nouveau jugés comme employables par les entreprises. Cela passe non seulement par l'acquisition de compétences professionnelles, mais aussi et surtout par l'apprentissage de règles de vie.

En effet, il s'agit d'apprendre les règles de base du travail salarié (respect des horaires, des consignes, des règles de sécurité). C'est donc un outil idéal de socialisation. Car si l'on connaît tous les chiffres exorbitants du chômage, on oublie que parmi eux nombreux sont ceux qui n'ont aucunes perspectives et peuvent se laisser aller pour certains publics dans la délinquance, les addictions et conduites déviantes.

L'insertion par l'activité économique peut représenter un modèle de transition qui transforme un échec en nouveau départ grâce à l'apprentissage d'un métier, la découverte d'un autre rapport au travail, ou encore une formation.

Elle est précisément une voie d'inclusion qui mérite d'être renforcée tant elle représente le pendant d'une société qui prône l'adaptabilité.

C'est la raison pour laquelle un accompagnement est souvent nécessaire pour permettre à ceux qui en ont le plus besoin, de mobiliser leur énergie, leur volonté pour surmonter les difficultés et s'inscrire dans un projet de réussite durable.

Et plus encore, elle peut être l'intermédiaire idéal pour mettre en relation les employeurs qui n'arrivent pas à recruter et ceux qui cherchent un emploi qualifié. Mais pour jouer son rôle vis-à-vis des personnes les plus en difficulté, l'insertion par l'activité doit être regardée à sa juste valeur et bénéficier de l'attention la plus engagée des acteurs publics et privés, engagés au quotidien pour la réussite de ces dispositifs.

A cela, FORMATEC CARAÏBES & Développement s'est engagé depuis plusieurs années.

**8 rue NOBEL ZI de Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 38 53 04
@ : contact@formatec-caraibes.com
: IFBTP et FORMATEC CARAÏBES
& Développement**



Patrick SELLIN

Président de la chambre d'agriculture de Guadeloupe.

Outre ses missions réglementaires, la chambre d'agriculture de la Guadeloupe se positionne sur l'innovation et la recherche appliquée, sous la houlette d'un Président novateur et déterminé...

Contribuer au mieux vivre de notre population au moyen d'une agriculture durable et responsable, en adéquation avec les enjeux économiques, sociaux, environnementaux auxquels la Profession doit faire face, à l'aube du 21^{ème} siècle, dans un contexte de mondialisation des échanges.

Tel est l'un des plus beaux challenges que nous menons à bien depuis près de cinq ans, mon équipe et moi-même, en veillant à la défense et à la professionnalisation de cette noble cause qu'est notre agriculture, ou plutôt que sont nos agricultures car sur l'Archipel, elles sont riches et diversifiées.

L'Institution consulaire, en effet, s'est attachée à répondre aux exigences de qualité et de sécurité alimentaire mais aussi d'excellence dans son expertise qu'elle met à disposition du monde rural, dont elle est le Porte-parole mais aussi vis-à-vis des Pouvoirs publics, dont elle reste l'interlocuteur de référence.

Signalons d'ailleurs qu'elle a obtenu la certification AFNOR en matière de conseils et de formations !

Depuis 2013, de nombreuses actions en faveur d'une agriculture raisonnée sont mises en œuvre :

- Accompagner des projets structurants: Plan Ecophyto, Agro-écologie, Gestion des déchets, Mesures du FEADER, PRDA CASDAR, Projets RITA 2 ;
- Fournir un appui technique aux acteurs et aux collectivités dans leurs projets de territoire en mobilisant les agriculteurs autour de structures ;
- Soutenir l'installation des Jeunes Agriculteurs pour enrayer l'exode rural ;
- Entretenir la coopération caribéenne, en permettant à une délégation d'agriculteurs de se rendre à Cuba afin de se perfectionner dans la production du Lombricompost et Vermicompost.

Autant d'opérations collectives et individuelles, la liste est longue... sans oublier la défense du foncier et celle de la retraite des exploitants agricoles, dont la chambre fait son cheval de bataille ! Au niveau national, sur un plan législatif, elle a participé à la préparation de la Loi Avenir (en 2014 à l'Assemblée nationale) pour privilégier une agriculture moins polluante, sans pesticide et sans intrant chimique dans nos régions ultra-marines.

En matière de promotion, elle porte haut les couleurs de la Guadeloupe : au salon international de l'agriculture et cette année à St Malo, pour la Route du Rhum, aux côtés du Conseil Régional.

Oui ! La Chambre d'agriculture, que j'ai l'honneur de présider, est résolument engagée dans une nouvelle dynamique! Et ce, pour apporter de la valeur ajoutée au revenu des agriculteurs en les rendant pleinement acteurs de la réussite de notre territoire.

HYGITECH
Inspection Vidéo - Mesures - Diagnostic - Désinfection

**Eaux potable
Eaux usées**

- Inspection vidéo
- Recherche de fuites
- Désinfection
- Plan d'exécution
- Plan de recolement
- Diagnostiques et mesures
- Contrôle des filières d'assainissement non collectif
- Recherche de réseaux

Aéroport Sud le Raizet - 97139 Les Abymes
Tél.: 0590 68 51 04 • Fax: 0590 68 44 10 • www.hygitech.net

ACC
Assainissement Conseil Collecte

**HYDROCURAGE - DÉBOUCHAGE DE RÉSEAUX EAUX USÉES ET PLUVIAUX
VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE, BAC À GRAISSE - INSPECTION CAMÉRA
TEST D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR SUR CANALISATION - TEST DE FUMÉE**

Tel: 0590 88 01 92
Mail: accollecte@gmail.com
www.assainissementconseil.fr

RÉSEAUX PLUS

Cannalisation - Adduction d'eau - Assainissement - Fonte de voirie

Transport de fluide sous pression
Réseaux Plus assure le négoce de canalisations destinées aux transports des eaux usées et potable

Nos métiers

- Transport de l'eau potable
- Transport des eaux usées
- Drainage et eaux d'irrigation

Nos garanties marques
Eaux potables et usées : PIPELIFE - ELECTROSTEEL
SOTRA - SEPEREF - MARTONI
Fonte de voiries : P.I.L
Raccords laiton : HUOT - ISIFLO
Irrigation : ITRON PIPELIFE

NOS VALEURS

- Fiabilité
- Qualité
- Efficacité
- Un service adaptés aux exigences locales

NOUS CONTACTER
15 lot. Via Verde
ZAC de Houëlbourg
BP 2069 - 97192 JARRY Cedex
tél. : 590 (0) 590 38 04 95
Fax : 590 (0) 590 38 04 94
Mail : reseauxplus@wanadoo.fr

➤ ÉLABORATION DU SCHÉMA DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les Communautés d'Agglomérations sont compétentes en matière de prévention de la délinquance et de sécurité. Après l'évaluation de son Contrat Intercommunal de Sécurité, Cap Excellence s'attache à l'élaboration d'un Schéma de Tranquillité Publique.

Les Communautés d'Agglomérations peuvent recruter des policiers municipaux dans les communes de leur territoire, mais ils demeurent placés sous l'autorité du maire qui garde ses pouvoirs de police. Elles instaurent également des Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), chargés de coordonner les objectifs à atteindre sur leur territoire et de participer à l'élaboration des contrats locaux de sécurité. Les trois villes membres de Cap Excellence ont été placées en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) afin d'amplifier les moyens et les effectifs de répression et de prévention des faits délictueux. Créé le 14 décembre 2004, le CISPD de l'aire urbaine de Baie-Mahault, du Gosier et de Pointe-à-Pitre, élargi aux Abymes en 2007, est l'instance de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance pour les villes du territoire communautaire. Le CISPD a élaboré sa stratégie intercommunale de prévention de la délinquance sous la forme d'un Contrat Intercommunal de Sécurité (CIS), comptant 6 axes, plusieurs orientations thématiques et 31 fiches-actions.

Pour autant, les instances locales que constituent les CLSPD ont été installées en 2017 et co-existent dorénavant avec l'instance intercommunale. C'est ainsi que dans les trois communes, le Maire préside un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, chargé de veiller à la bonne exécution des politiques de prévention mises en place sur son territoire. De même, les unités sectorielles au niveau infra-communal, les Groupes Locaux de Prévention (GLP), poursuivent leur mission de suivi régulier de l'ambiance et d'animation de la dynamique sociale et sécuritaire des quartiers. A ces différentes instances de mise en œuvre et de suivi de la politique locale de sécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire de Cap Excellence vient s'ajouter le Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF), dispositif thématique d'aide et de soutien à la parentalité piloté par le maire en partenariat étroit avec le Parquet. Les trois communes de l'agglomération disposent aujourd'hui de leur CDDF.



Réunion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Vers un Schéma de Tranquillité Publique

Il est apparu nécessaire de mettre en place la meilleure articulation entre ces différentes instances de prévention et de sécurisation sur les trois villes membres.

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence a donc décidé d'instaurer un Schéma de Tranquillité Publique (STP), cadre de référence pour les actions et interventions dans la proximité des territoires. Ce STP doit structurer et mettre en cohérence les initiatives locales au travers d'une démarche globale. Le Schéma de Tranquillité Locale, qui vise à améliorer la gestion au quotidien de l'espace public, s'appuie sur un diagnostic complet des dispositifs existants. Après avoir effectué une première évaluation de son Contrat Intercommunal de Sécurité en 2014 Cap Excellence s'est lancée dans l'élaboration de ce Schéma de Tranquillité Publique. Un STP qui entre dans sa phase de réalisation. Après qu'aient été définis des scénarii permettant de développer des réponses efficaces, face aux enjeux de tranquillité publique, les élus communautaires étaient invités à passer à l'élaboration d'une stratégie d'actions. Des ateliers territoriaux étaient organisés à la fin du mois de novembre 2017 autour de six thématiques qu'ils devaient explorer au travers d'une réflexion partagée avec les acteurs du territoire.

Ces thématiques étaient les suivantes :

- la stratégie et la gouvernance ;
- l'ingénierie de l'accompagnement et de l'évaluation ;
- la médiation sociale ;
- les publics jeunes dont la présence près des établissements scolaires ;
- les violences intra-familiales et les violences faites aux femmes ;
- la prévention de la récidive.

Il a donc été question de la bonne articulation des trois niveaux d'intervention que sont le CISPD, les CLSPD et les GLP et de l'intérêt de renforcer la médiation sociale dans les différentes zones du territoire communautaire. Des réponses sont portées au travers du tissu associatif, au travers des équipes de rue ou des équipes de médiation sociale, comme celle des Abymes qui vient d'être créée. Réinstaller des professionnels et des adultes référents dans l'espace public pour prévenir les conflits et constater les dysfonctionnements est l'une des réponses dans le champ de la tranquillité publique. ■

Le Schéma de Tranquillité Publique de Cap Excellence sera mis en œuvre dès cette année 2018. Les actions qui seront mises en place seront financées par l'Etat via le FIPD (Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance) et le volet prévention de la délinquance du Contrat de ville.



**A votre service pour tous transport
maritime de marchandise !**

Pour plus d'informations :



caribdesir



0590 32 61 11



infos.caribdesir@gmail.com

www.caribdesir.fr



Tous Services Travaux Publics

**VRD • FOSSES SEPTIQUES
CANALISATIONS • EAUX POTABLES ET USÉES**

**63, rue Jean Jaures, 97139 ABYMES
Email : tstp08@yahoo.fr • Tél. mobile : 0690 340 973**

TRANSPORT CALIF



**VENTE DE
MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION**



VENTE DE PARPAING



TRANSPORT DE MATÉRIAUX



Calvaire Chapette
97122 Baie-Mahault

Grosse Roche 97129 Lamentin
Zac de Nolièvre - Antillopole 97115 St Rose

Tél. : 0590 68 61 10 Port : 0590 23 84 42 - e-mail : parpaings-calif@wanadoo.fr

AXO

cAbinet d'eXpertise fOncière



Dominique TOUJA
Laurent BARBIERI
Géomètres Experts Fonciers D.P.L.G.

Missions du géomètres-expert :

Le géomètre-expert peut :

- fixer les limites entre terrains contigus (délimitation, bornage), diviser une parcelle (détachement, partage familial), informer les propriétaires sur les servitudes
- informer sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain et procéder aux démarches administratives (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager)
- évaluer un bien immobilier ou foncier
- mesurer la superficie des biens immobiliers ou fonciers, la topographie d'un terrain
- rédiger les documents de copropriété (Plan, état descriptif de division, règlement)
- conseiller et assister en matière d'aménagement et d'urbanisme

AXO, 30 ans d'expérience

Dirigée par des géomètres-experts diplômés par le Gouvernement (DPLG), assistés de nombreux collaborateurs, depuis une trentaine d'années, AXO participe quotidiennement à l'aménagement du territoire guadeloupéen :

- Par une expérience forte et incontestable sur des dossiers de Résorption de l'habitat insalubre (RHI) des quartiers de Fond à Roc, La Jaille, Agathon, Césaire sur la commune de Baie-Mahault, nécessitant une approche particulière de toutes les facettes de la profession, au service de l'aménageur et des riverains.
- Par la réalisation de tous les documents topographiques et fonciers nécessaires à la création d'une ZAC (ZAC de Providence, ZAC de Petit-Pérou et Dugazon de bourgogne sur la commune des Abymes).
- Par la maîtrise foncière et la mise en copropriété de nombreux immeubles de l'opération RUPAP sur la commune de Pointe-à-Pitre.

C'est aussi depuis 30 ans, du personnel sérieux, performant et régulièrement formé, pour :

- Un accompagnement des particuliers pour un projet personnel ou familial, par une présence sur le terrain, des conseils et un rôle de médiateur sur des problématiques foncières.
- L'élaboration de nombreux plans topographiques par photographie aérienne ou levé terrestre, permettant d'interpréter au plus près la complexité du relief de l'archipel Guadeloupéen, et nécessaires à l'étude de projet majeur, tel un tramway.
- Une expérience et une évolution des compétences et des technologies, pour être au service et accompagner la communauté d'agglomération Cap Excellence.



Siège Social :
Résidence Les Icaques
109 Rue Lethière - 97180 SAINTE-ANNE
T 05 90 68 07 83 F 05 90 68 06 33
M axo-sa@wanadoo.fr

AXO
cAbinet
d'eXpertise
fOncière

Agence secondaire :
Bo général De Gaulle
Rue Barbès
T 05 90 68 63 45 F 05 90 63 13 69
M axo_bis@cloud.fr

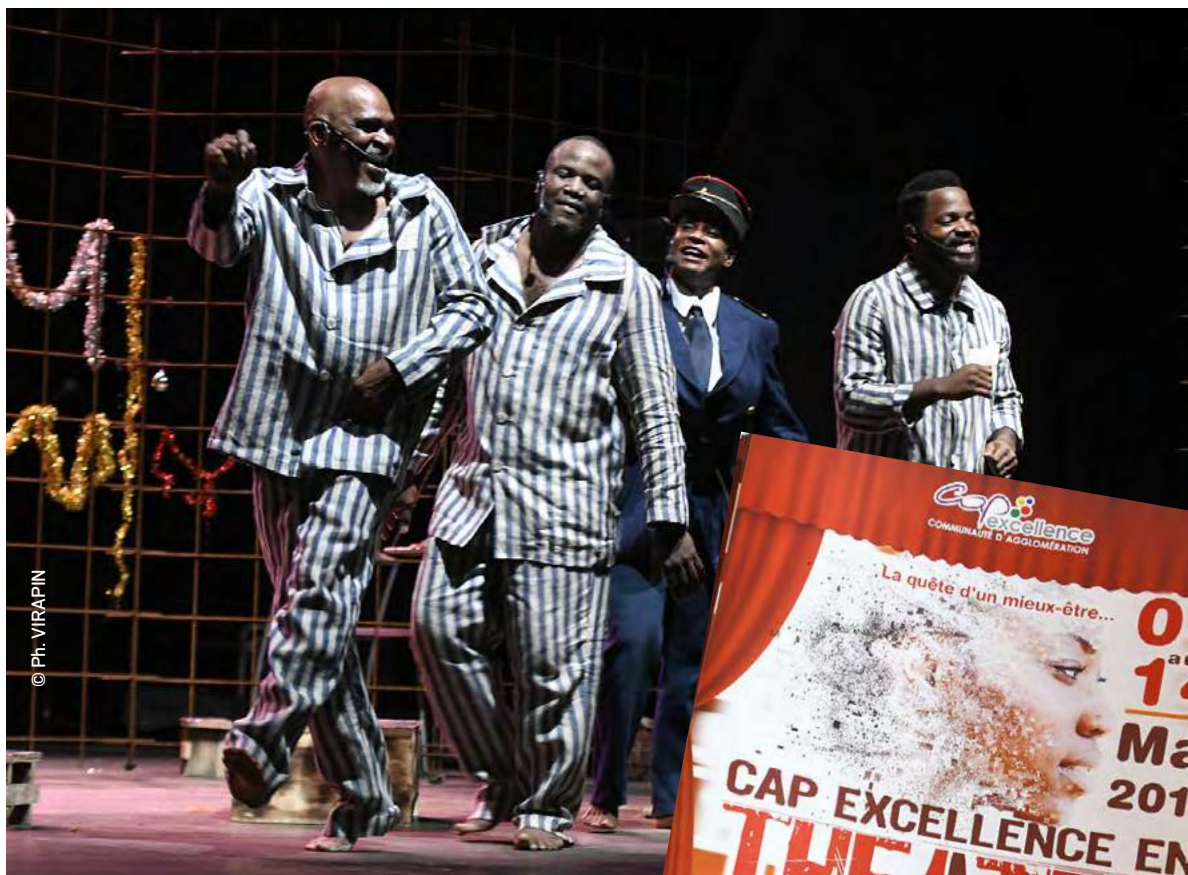
➤ CAP EXCELLENCE EN THÉÂTRE 2017 : UNE BELLE RÉUSSITE

La 6^e édition du festival Cap Excellence en Théâtre s'est déroulée du 09 au 14 mai 2017, sous le parrainage du metteur en scène et comédien Harry KANCEL. Un festival éclaté pour permettre à l'ensemble des habitants du territoire de profiter de cet évènement majeur ouvert à tous

En 2009, les Maires de Pointe-à-Pitre et des Abymes décident de transférer les deux grands rendez-vous culturels de leur territoire respectif à la communauté d'agglomération. « Jazz à Pointe-à-Pitre » et « Festival Téryat Zabim » deviennent alors « Ilo Jazz » et « Cap Excellence en Théâtre ». Sa 6^{ème} édition était placée sous le signe de « l'humain au coeur du festival » avec pour thème « La quête d'un mieux-être ».

« Sortir de la morosité du quotidien, fuir le marasme social et se réfugier, un temps, dans le monde du théâtre avec de grands moments de rire et de forts instants d'émotion », dira Eric JALTON, Président de Cap Excellence. Une invitation à laquelle les habitants du territoire ont répondu pour ces huit jours consacrés au théâtre d'ici, mais aussi aux créations et aux artistes de Martinique, installés dans l'Hexagone, et même de Côte d'Ivoire comme Tatiana ROJO. La comédienne est née en France, mais a grandi dans ce pays d'Afrique de l'Ouest qui a vu naître sa mère. C'est pour lui rendre hommage que Tatiana ROJO a créée, en 2009, la pièce « Amou Tati, la dame de fer », qu'elle a interprétée sur la scène du Centre culturel de Sonis aux Abymes, le 13 mai 2017. C'était l'une des grandes découvertes de l'édition 2017 du festival de théâtre de Cap Excellence, mais la pièce « Encre Noire » avec Filip CALODAT, Didier ANDENAS et Nicolas MOUEN a aussi été très appréciée dans un nouveau registre où la tragédie se mêle subtilement à la comédie.

Ce rendez-vous ne cesse de progresser en qualité et la programmation proposée s'adresse tant à des enfants de la maternelle que jusqu'à l'université et permet notamment aux jeunes des trois lycées qui présentent au baccalauréat une option théâtre, d'être en contact avec les comédiens et les metteurs en scène invités dans le cadre de « classes coulisses ». Une opportunité pour eux de toucher véritablement du doigt la réalité théâtrale.



« Encre Noire » avec Filip CALODAT, Didier ANDENAS et Nicolas MOUEN

« Cap Excellence en Théâtre propose aussi une multitude d'ateliers qui s'adressent à des jeunes en insertion et qui leur permettent de découvrir ce qu'est le théâtre. Et parfois nous découvrons aussi des talents à cette occasion », note Francesca FAITHFUL-VELAYOUDOM, Présidente de la Commission Culture à Cap Excellence. Pour l'édition 2017 du festival, les ateliers rencontres se sont déroulés avec les élèves des écoles primaires qui ont



Ecoflo®
TRAITEMENT DES EAUX USÉES

POUR VOTRE TRANQUILLITÉ
Pas d'électricité
Pas de panne
Pas d'odeur

FABRICATION LOCALE

À BASE DE FRAGMENTS DE COCO

PROCAP.fr

Z.I. de Jarry - 651, rue de la Chapelle
97122 Baie Mahault
Tél. : 0590 38 14 14 • Fax : 0590 32 77 83

Transport de voyageurs

LE PROFESSIONNALISME À VOTRE SERVICE

SCOLAIRE
PÉRISCOLAIRE
TOURISTIQUE
OCCASIONNEL
TOUT TYPE DE TRANSPORT

Thomas PAJAMANDY
Président Directeur Général

S.A PAJAMANDY

« BEBEL » 97115 SAINTE-ROSE - GUADELOUPE

Port : 0690 56 32 30
Tél : 0590 28 82 98
Fax : 0590 28 71 31
E-mail : info@sa-pajamandy.fr



Un public fidèle à Cap Excellence en Théâtre

"Cap Excellence en Théâtre", c'est pres de 200 prestataires, une quinzaine d'actions de médiation, une équipe d'intermittents du spectacle mobilisés sur 15 jours qui concourt la mise en place des scènes, des décors, de la logistique et de l'accueil.



Le metteur en scène et comédien Harry KANCEL, parrain de l'édition 2017



pu échanger avec Esther MYRTIL, Anne Lise LIENS, José JERNIDIER, Éric CHECCO, Isabelle KANCEL, José EXELIS, Eddie ARNELL et Luc SAINT-ÉLOY qui ont mis l'accent aussi bien sur les difficultés que sur les avantages au quotidien de leur métier.

La réflexion portée par l'équipe d'organisation du festival est de monter en amont avec les écoles du territoire communautaire, de véritables classes de théâtre en collaboration avec des metteurs en scène qui pourront être sur place au moins 10 jours avant le festival afin de finaliser le travail commencé avec les professeurs et faire une présentation publique sur une scène découverte pendant le festival. Pour cette 6^e édition de Cap Excellence en Théâtre, l'introduction d'un spectacle de rue avec déambulations, jongleurs, acrobates et échassiers, a permis à la population de profiter d'une animation gratuite en journée sur l'esplanade du Centre culturel de Sonis. Cette opération avait le double avantage de permettre au festival de toucher le public de la zone de Sonis, Lacroix et Boissard et de renforcer sa visibilité tout en augmentant la fréquentation du jeune public.

Le festival de théâtre porté par Cap Excellence est avant tout une façon de soutenir et de structurer le secteur de l'économie culturelle constitué de professionnels dans le domaine technique, artistique, de l'ingénierie culturelle ou de la médiation.

La Région Guadeloupe, qui participe à la valorisation de la culture et au soutien des acteurs dans ce domaine, se retrouve aux côtés de Cap Excellence pour la mise en place de cet événement autour de la création théâtrale.

« Il faut donner à voir ce qu'il y a de meilleur dans le pays du point de vue théâtral et du monde culturel en général. Donc c'est effectivement une belle vitrine de ce que nous produisons, de ce que nous sommes capables de faire bien », résume Georges BREDENT, Président de la Commission culture du Conseil régional de Guadeloupe.

L'objectif visé par Cap Excellence d'amener les créations locales sur un niveau de production nationale ou internationale semble être en bonne voie au regard du nombre de pièces diffusées au cours du festival, qui se retrouvent programmées à Avignon. Les lectures publiques donnent lieu à des créations comme c'est le cas du texte « Circulez », présenté en lecture publique lors de la 5^e édition et joué le 12 mai sur la scène du Centre culturel de Sonis aux Abymes. ■



Notre métier S'INVESTIR AVEC VOUS



GENIE CIVIL, OUVRAGE D'ART, VRD, AMÉNAGEMENT SPORTIF ET URBAIN, BÂTIMENT, PARASISMIQUE, RÉHABILITATION, HYDRAULIQUE

**TÉL : 0590 99 28 78 / FAX : 0590 99 28 77
RUE CHARLES LINDBERGH 97123 BAILLIF**

**TÉL : 0590 52 83 37 / FAX : 0590 52 83 38
LOT 6 ZI LA SAVANE 97150 SAINT-MARTIN**



©Ph. VIRAPIN

➤ DISPOSITIF D'ÉDUCATION MUSICALE ET ORCHESTRALE À VOCATION SOCIALE (DEMOS)

Le DEMOS est un projet de démocratisation culturelle, centré sur la musique, destiné à permettre à des enfants de pratiquer la musique en orchestre et de favoriser leur accès au répertoire classique. Ce projet, destiné aux enfants des quartiers relevant de la politique de la ville et des territoires éloignés des lieux de pratique, est mis en place pour trois années avec le soutien financier du Conseil régional, du Conseil Départemental, de l'Etat (par le biais de la DAC) et de la Caisse d'allocations familiales de Guadeloupe.

Fin 2017 la Communauté d'Agglomération Cap Excellence, a eu l'opportunité de mettre en place ce projet s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville des Abymes, de Pointe-à-Pitre ou des quartiers de veille active de Baie-Mahault, insuffisamment dotés en équipements culturels. Centré sur la pratique musicale en orchestre, DEMOS Guadeloupe Cap Excellence propose un apprentissage de la musique classique à 105 enfants de 7 à 12 ans ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes. Au-delà de l'enseignement musical, DEMOS Guadeloupe Cap Excellence est aussi un projet accompagné par des musiciens qualifiés (musique, chant et danse).

Avec 4 heures d'atelier par semaine, dans des espaces situés au plus près des lieux de vie des enfants (Caré-

nage, Le Raizet, Lauricisque, Mortenol, Grand-Camp...), Cap Excellence à travers la Direction des actions et des politiques culturelles s'attache également à les ouvrir au monde qui les entoure par la fréquentation régulière de lieux de culture (concerts, expositions, rencontres avec les artistes).

L'orchestre junior, DEMOS Guadeloupe Cap Excellence, sera dirigé par le chef Jacqueline JARDINES-LOPEZ, accompagné de 20 enseignants (dont 4 en danse) encadrés par la Philharmonie de Paris.

Pour chacun... son instrument de musique

Après une semaine de stage du 4 au 10 octobre 2017, les premiers ateliers ont commencé le 13 novembre 2017. Le mercredi 31 janvier dernier, Cap Excellence procède-

dait à la remise des instruments destinés aux enfants de Pointe-à-Pitre. Des instruments à cordes tout comme pour d'autres enfants de Baie-Mahault le mardi 06 février. Jeudi 1^{er} février, ce sont ceux de l'atelier bois qui recevaient leurs instruments avant leurs camarades de l'atelier cuivres et percussions des Abymes.

Tous ces musiciens en herbe sont repartis chez eux avec leurs instruments pour pratiquer à domicile et au cours des ateliers DEMOS.

D'ici le mois de juillet ces musiciens juniors se rassembleront en formation philharmonique pour un premier concert de présentation de leurs travaux.

Sur le plan national, le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, initié et coordonné par la Cité de la musique Philharmonie de Paris, existe depuis 2010. Une trentaine d'orchestres ont déjà été créés dans l'Hexagone et en Outre-mer avec quelque 3.000 enfants. ■



Le parrain de cette opération n'est autre que le champion du monde de football 1998 et président de la Fondation "Education contre le racisme", le guadeloupéen Lilian THURAM.



SEMAG
AMÉNAGEUR DE TERRITOIRES
CRÉATEUR DE VILLE
1987 - 2017

■ **PARC D'ACTIVITÉS LA PROVIDENCE AUX ABYMES**
- Premier Parc d'Activités Certifié ISO 14001 HQE des Doms

Depuis 30 ans, la SEMAG est un acteur incontournable du développement durable et urbain de l'Archipel Guadeloupéen et depuis 4 ans elle est aussi présente en Martinique.

PROJET LYCÉE BAIMBRIDGE AUX ABYMES

RÉSIDENCE DARBOUSSIER À POINTE-À-PITRE

CENTRE DE CARÉNAGE AU MARIN EN MARTINIQUE

JARDIN BOTANIQUE DE DESHAIES

BEAUPORT - PAYS DE LA CANINE À PORT-LOUIS

✓ AMÉNAGEUR ✓ CONSTRUCTEUR ✓ BAILLEUR ✓ GESTIONNAIRE DE SITES TOURISTIQUES

EN 2016, LA SEMAG C'EST :

 CAPITAL 18M€	 ACTIONNAIRES PUBLICS ET PRIVÉS 36	 EFFECTIF 94	 CHIFFRE D'AFFAIRES 47M€	 CHIFFRE D'OPÉRATIONS 106M€
 NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUITS 3.021		 BUREAUX CONSTRUITS (M²) 9.168		 JARDIN BOTANIQUE 127.000 VISITEURS

NOS VALEURS
ÉCOUTE - AUDACE - HUMILITÉ - EXIGENCE
S'ENGAGER POUR VOUS EST DANS NOTRE NATURE



CONCEPTION, RÉALISATION
et maintenance des stations
de traitements et pompage
d'eau



TÉL : 0690 65 30 70
FAX : 0590 32 70 25
hydrotec.fwi@orange.fr



Email : j2cmusic@orange.fr



Une délégation d'élus de CAP Excellence s'est rendue à Mayotte

Au programme des réflexions :

- l'eau et l'assainissement en Outre-Mer ;
- les fonds structurels Européens sur nos territoires ultramarins ;
- l'habitat en Outre-Mer ;
- la problématique de l'insalubrité ;
- l'avenir de la filière pêche et aquaculture, avec un focus sur la politique de développement des dispositifs de concentrations de poisons (DCP) ;
- l'adaptation des ressources financières au développement des territoires ultramarins ;
- le tourisme et le développement économique, l'innovation et inter-régionalité.

> XI^E CONFÉRENCE INTERCO' OUTRE-MER

La XI^e Conférence Interco' Outre-Mer, s'est déroulée du 13 au 17 novembre 2017 à Mayotte. Au cours de ce rendez-vous, madame Lyliane PIQUION, membre du bureau communautaire de Cap Excellence, était appelée à intervenir sur la stratégie de développement économique et touristique de la Communauté d'Agglomération.



Lyliane PIQUION : membre du Conseil d'administration d'Interco' Outre-mer

Pour sa 11^e édition, ce rendez-vous s'est tenu dans le 101^e département de France, 5^e département d'Outre-mer avec la Réunion, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe. Devenue département français, il y a seulement un peu plus de six ans, le 31 mai 2011 précisément, cette collectivité de 256.000 habitants compte une Communauté d'Agglomération et quatre communautés de communes regroupant ses 17 communes.

Cette XI^e Conférence sur l'Intercommunalité Outre-mer s'est tenue avec le soutien des EPCI et syndicats membres de Mayotte, de l'Association des Communautés de France ainsi que de l'ANEL, l'Association Nationale des Elus du Littoral dont fait partie la Guadeloupe.

Interco' Outre-mer, présidé par Eugène LARCHER, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) a vu le jour le 19 novembre 2001 sous l'impulsion des Présidents et Vice-présidents de dix Communautés de communes des DOM à l'occasion du 84^e Congrès des Maires de France. Ils souhaitent que cette instance soit le lieu d'échanges permanents et de réflexions sur l'intercommunalité afin d'être force de proposition, tant au niveau régional, national qu'europpéen. Les communautés adhérentes se retrouvent chaque année sur un thème et pour l'année 2017 les travaux ont porté sur les enjeux majeurs de l'intercommunalité dans les territoires ultramarins.

En ouverture de la dernière journée de cette conférence, la Présidente déléguée de la Commission développement économique de Cap Excellence et membre du Conseil d'administration d'Interco' Outre-mer, est donc intervenue pour présenter la stratégie de développement économique et touristique de Cap Excellence. Madame Lyliane PIQUION a présenté le cadre de la politique à mettre en place, qui passe par un positionnement du territoire communautaire comme capital économique, touristique et culturelle de la Caraïbe. C'est en effet dans la zone Caraïbe que se situent les marges de développement et de richesse tant pour l'action publique de Cap Excellence que pour les entreprises du territoire.

« Nous y sommes presque, nous y travaillons en étant bien conscients que le chemin à parcourir est énorme et que nous devons nous battre pour en avoir les moyens », déclarera-t-elle au cours de cette conférence.

Les outils de Cap Excellence pour son rayonnement Caraïbe

Madame Lyliane PIQUION a présenté à l'assemblée le Schéma Directeur de Développement Economique conçu par Cap Excellence ainsi que son PASEC, son Plan d'Actions Stratégiques Economiques Communautaires, feuille de route pour le développement économique durable du territoire dont la mise en œuvre est programmé dans le PPI (Plan pluriannuel d'investissement) de Cap Excellence.



« C'est un pari dont nous mesurons les difficultés, mais qui nous paraît absolument indispensable et réaliste face au défi du développement économique et de l'emploi dans un monde qui se globalise. Rapprocher ce PASEC de nos réalités, le mettre en œuvre et l'adapter aux conjonctures financières changeantes, notamment à la réduction des dotations de l'Etat, est un chantier dont nous mesurons les difficultés », poursuivra Mme Lyliane PIQUION.

Avec des équipements structurants phares tels le Grand Port maritime, l'aéroport international Guadeloupe Pôle Caraïbes, le Centre Hospitalier Universitaire, l'Université des Antilles ou le Mémorial ACTe, la Communauté d'agglomération Cap Excellence est dotée d'une vraie force d'action dans le développement économique durable. L'attractivité des villes, leur dimension urbaine, culturelle, architecturale et topographique doivent permettre progressivement de hisser le territoire communautaire à la hauteur de sa vocation touristique naturelle, servie dorénavant et déjà par le Grand Cul-de-Sac-Marin ou le centre écotouristique Taonaba.

Pour l'heure, les retombées de l'activité touristique sur le territoire de Cap Excellence sont plutôt limitées, même si le flux des visiteurs venant du port de croisière et de l'aéroport international Pôle Caraïbes le traverse nécessairement. Le territoire se positionne ainsi plutôt comme un axe de passage obligé et c'est cela que la Communauté d'agglomération ambitionne de changer en offrant aux visiteurs des équipements et des activités touristiques, culturelles et de congrès en mesure de les capter.

S'agissant du tourisme d'affaires, deux projets d'hôtels 5 étoiles sont programmés à Pointe-à-Pitre et aux Abymes ainsi qu'une salle de congrès au Centre des Arts et de la Culture. Cap Excellence développe également un certain nombre de manifestations tout au long de l'année avec des événements incontournables tels que Cap Carnaval, Îlo Jazz, Cap Excellence en Théâtre ou Jou a Tradisyon qui représentent un véritable attrait pour la population locale, mais aussi pour les touristes exogènes.

Ce sont tous ces atouts du territoire que la Présidente déléguée de la Commission développement économique de Cap Excellence est allée présenter au cours de cette XI^e Conférence Interco' Outre-Mer à Mayotte. ■



RESEAUX ELECTRIQUES - ECLAIRAGE PUBLIC - SIGNALISATION

Depuis plus de 40 ans, ENTREPRISE MOULIN participe à la construction des réseaux électriques et d'éclairage public et sportif de la Guadeloupe aux côtés du Symeg, de EDF, des communes et des Collectivités Territoriales.







Depuis 1976
MOULIN

Nous aménageons et éclairons la Vie.

NOS MÉTIERS

- Electrification EDF
- Electrification Rurale
- VRD lotissements
- Eclairage Public & Sportif
- Illuminations festives
- Signalisation verticale
- Energies nouvelles

12, Dugazon de Bourgogne - BP 564 - 97178 ABYMES Cédex - FRANCE W.I.
 Tél : 00 (59) 0590 913 634 - Fax : 00 (59) 0590 893 761 - www.emoulin.com - Email : em@emoulin.com



Un espace de concertation entre les différents niveaux de collectivités territoriales

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles institue dans chaque région une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP). Celle de Guadeloupe doit permettre de trouver des solutions concertées aux problèmes de gestion des déchets ou encore de gestion de l'eau. Tout comme dans des domaines tels le sport, la culture ou le tourisme qui sont des compétences partagées.

➤ LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE : UN ESPACE DE CONCERTATION

Ces instances sont le lieu de la concertation entre les différents niveaux de collectivités territoriales pour « favoriser un exercice concerté des compétences ».

Selon l'article L1111-9-1 du CGCT, cette conférence peut débattre et rendre des avis sur tous les sujets relatifs à l'exercice de compétences et à la conduite de politiques publiques nécessitant une coordination ou une délégation de compétences entre les collectivités territoriales et leurs groupements. Elle peut être saisie de la coordination des relations transfrontalières avec les collectivités territoriales étrangères situées dans le voisinage de la région.

La présidence de la CTAP est confiée au Président du Conseil régional et elle comprend :

- le président du Conseil régional ;
- la présidente du Conseil départemental ;
- la présidente de la Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe ;
- la présidente de la Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre ;
- la présidente de la Communauté des communes de Marie-Galante ;
- le président de la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre ;
- le président de la Communauté d'agglomération Riviera du Levant ;

- le président de la Communauté d'agglomération Cap Excellence,
- le maire de Gourbeyre, qui représente les communes de montagne,
- le président du CESR y assiste pour représenter la société civile.

Le Préfet de région, est informé des séances de la Conférence territoriale. Il y participe de droit lorsque la conférence donne son avis sur une demande d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre tendant à obtenir la délégation de l'exercice d'une compétence de l'État. Il participe aux autres séances à sa demande.

En outre, des conventions territoriales d'exercice concerté d'une compétence sont élaborées par les collectivités. Elles fixent les objectifs de rationalisation et les modalités de l'action commune des collectivités locales pour les compétences pour lesquelles elles sont chef de file. Concernant les compétences partagées, chaque niveau de collectivités territoriales peut émettre des propositions de rationalisation qui sont discutées au sein de la Conférence Territoriale de l'Action Publique. Le but recherché est notamment d'éviter les financements croisés.

La première Conférence Territoriale de l'Action Publique s'est tenue à l'Hôtel de Région, à Basse-Terre, le lundi 5 décembre 2016 en présence du Préfet de région de l'époque, Jacques BILLANT.

A l'ordre du jour de cette première CTAP :

- la gestion de l'eau et des déchets ;
- la prévention de la délinquance et la sécurité ;
- la présentation des schémas régionaux, en particulier le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Celle du 15 mars 2017 (la troisième) portait sur la question des déchets et singulièrement la réalisation d'une plateforme multifilaire de traitement des déchets ménagers et assimilés à la Gabarre. Il a été acté, au terme de cette CTAP, la mise en place d'un comité de pilotage composé des EPCI, du Conseil départemental et du Conseil régional, afin d'envisager et évaluer la réalisation dans le cadre d'un schéma de cohérence, de tous les projets alternatifs permettant le traitement de l'ensemble des déchets de la Guadeloupe, dans les meilleurs délais.■

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE PROGRAMMÉE EN FÉVRIER 2018 A PORTÉ SUR UNE AUTRE PROBLÉMATIQUE TOUT AUSSI IMPORTANTE, CELLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES, PROPOSÉ PAR LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS, AFIN DE METTRE UN TERME AUX TOURS D'EAU.



Des solutions innovantes
pour la gestion des
déchets médicaux des
professionnels en
Guadeloupe



**SOS
DECHETS**
By Ecompagnie

www.sosdechets971.com
contact@sosdechets971.com
Tél : 0590 25 14 24

Depuis 1999, la société ECOMPAGNIE est devenue une référence dans le traitement et la collecte des déchets médicaux en Guadeloupe. En 2016, elle met en place son nouveau service, SOS DECHETS, qui propose des solutions simples et rapides pour la prise en charge complète des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) des professionnels de santé et autres producteurs de ce type de déchets (vétérinaires, infirmiers libéraux, tatoueurs, thanatopracteurs, pompes funèbres, etc.).

SOS DECHETS assure la fourniture de contenants de stockage des déchets médicaux, la collecte et leur traitement par banalisation en les rendant inertes et stériles. Ce service qui s'adresse à tous les professionnels générant des déchets de soins (aiguilles, pansements, seringues...) leur permet de les éliminer en toute sécurité tout en respectant la réglementation stricte en vigueur.

Le code de la santé publique rend en effet les producteurs de DASRI, responsables de leurs déchets et les obligent à prendre en charge leur élimination, pour ne pas mettre en danger la santé de l'homme ni porter préjudice à l'environnement. Tout contrevenant risque une peine de 2 ans de prison et une amende de 75 000 euros. Dès lors, ces professionnels doivent établir une convention de gestion des DASRI avec une entreprise agréée pour la gestion et la prise en charge de ces déchets.

LE BIK A DASRI, UNE NOUVELLE SOLUTION SIMPLE, RAPIDE ET ÉCONOME.

Depuis peu, SOS DECHETS dispose d'un espace d'apport volontaire réservé aux professionnels de santé, situé au 24. lot Amouville, Petit Bourg. Sur place, vous pouvez acquérir des contenants de stockage et de tri homologués de toutes tailles et

déposer vous-mêmes vos déchets médicaux à votre convenance. Le Bik a Dasri vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 13h et vous permet d'économiser ainsi les frais de collecte ! Une nouvelle formule économe et respectant la réglementation en vigueur.

L'utilisation de la plateforme d'accueil est simplifiée, les professionnels ouvrent et approvisionnent leur compte personnel, qui sera débité à chaque dépôt.

LA GESTION EN LIGNE : UNE SOLUTION EFFICACE

Via le nouveau site internet www.sosdechets971.com, les professionnels de santé ont la possibilité de souscrire un contrat en ligne pour la gestion de leurs déchets médicaux.

Le site propose deux forfaits :

- Un forfait « sur mesure » permettant d'accéder aux différents packages adaptés à votre production incluant la collecte, la fourniture de contenants et le traitement.
- Un forfait « à la carte » pour les professionnels souhaitant composer eux-mêmes leur forfait de collecte des DASRI.

Le paiement global se réalise en ligne. Il ne vous reste plus qu'à planifier la date souhaitée pour votre prochaine collecte de DASRI ! Une solution clef en main qui évite de se déplacer puisque toutes les opérations se réalisent en quelques clics.

Pour plus d'information, contactez notre commerciale Laura Alexandre par mail : contact@sosdechets971.com ou par téléphone au 0590 25 14 24.



SOMATE SAV

Vente et Réparation de Moteurs et Pompes
Energie éolienne - Electrique tournante et statique
Bobinage industriel de matériel



TÉL : 0590 26 74 97 - Email : contact-somatesav@orange.fr

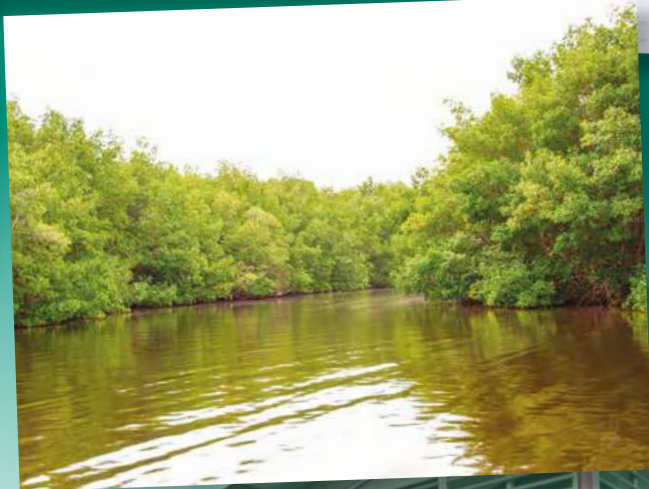



PROXNET

Le Pro du Nettoyage !

18 ZA de Petit Pérou - 97139 LES ABYMES

0590 89 32 24



Communauté d'Agglomération
Cap Excellence



www.capexcellence.net



18, Boulevard Légitimus
97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 68 92 92 • 0590 68 92 93

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION